

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ÉTRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes: 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

211^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHEQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19/1, c. e. millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c. - Occaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Agences Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

AVANT LA VOTATION DE DIMANCHE

Qu'est-ce que le nouveau statut des fonctionnaires ?

Naturellement, le débat concernant la loi sur les fonctionnaires porte non seulement sur le statut lui-même, mais sur les répercussions qu'aura sur les finances fédérales l'application de ce statut. Naturellement aussi, les chiffres avancés par les propagandes de part et d'autre sont contradictoires. Essayons de nous y débrouiller un peu.

Que coûtera la nouvelle loi ?

Relevons d'abord qu'en 1948, les traitements du personnel, y compris les prestations sociales, se sont élevés à 877 millions de francs. Ce chiffre est plus du double de celui de 1938 (396 millions) et cela tient à l'accroissement des fonctionnaires comme aux nécessaires allocations de renchérissement. Dans le budget de 1949, ce chiffre était porté à 910 millions pour un effectif de 93,000 personnes, ce qui fait une moyenne individuelle de 9,000 à 10,000 fr. Dans quelle mesure la loi proposée au peuple entrainera-t-elle des dépenses nouvelles ?

Un fait paraît acquis, c'est que s'il ne s'agissait que de compensation de renchérissement (ajustement à l'indice actuel des salaires qui ne sont pas encore ajustés), il en coûterait annuellement à la Confédération 8 millions de francs seulement. Mais comme il s'agit d'amélioration, les calculs effectués par les bureaux fédéraux démontrent qu'il faut s'attendre dans les débuts à débourser une somme de 17,5 millions. Par la suite, la dépense supplémentaire s'accroît et atteint la suppression de la dernière classe, le passage plus rapide du maximum au minimum et l'augmentation des allocations familiales. Si bien que le message fédéral dévisé à 44,2 millions la somme qu'il s'agira de verser, supplémentairement, dans douze ans, en 1962, si, bien entendu, les effectifs du personnel n'ont pas varié d'ici là.

Cette somme se répartirait comme suit: 40% environ s'ajouteraient aux dépenses des C.F.F. (17,7 millions); 30% à peu près à celles des P.T.T. (13,3 millions); 20% à celles de l'administration centrale (8,8 millions) et le reste à celles des douanes et des établissements en régie. Si l'on veut une autre statistique, ces frais supplémentaires se répartiraient sur divers postes dont les principaux sont les suivants: augmentation des minimums et maximums de tous les traitements (11,4 millions). Egalité de traitement ville et campagne. Augmentation d'indemnité de résidence (6,9 millions). Compensation intégrale du renchérissement (8 millions). Accélération des promotions (9 millions).

Contestations sur les chiffres

Cependant, les adversaires de la loi arguent que ces prévisions sont nettement insuffisantes et que l'on va au-devant de mécomptes en les admettant, car elles laissent entièrement de côté la question des pensions et caisses de retraite. C'est la nouvelle loi, du reste, qui, la première, ne s'en préoccupe pas, car le Conseil fédéral estime qu'il pourra résoudre cette question plus tard, si le statut est accepté. Or, il faudra aussi augmenter les pensions et le déficit de ces caisses est déjà de 875 millions de francs. C'est ce qui permet aux adversaires de la loi d'articuler un chiffre de dépenses supplémentaires pour l'avenir de 50 à 60 millions et de prévoir que la Confédération, bon an mal an, en viendra à déboursier son milliard annuel pour ses fonctionnaires.

Les chiffres concernant les effectifs du personnel donne matière également à contestation; 63,000 en 1938, 89,000 en 1946, 91,000 en 1947, 92,000 en 1948, 93,000 en 1949; où s'arrêtera-t-on? Et l'on nous avait promis pour l'après-guerre une démobilitation générale des rouages de l'Etat! Minute, répondent les partisans: si vous prenez les chiffres de l'administration centrale en 1944 et en 1949, vous constaterez un recul considérable. Ce sont les agents des C.F.F. et ceux des P.T.T. dont le nombre s'est accru. Mais pourquoi? Parce que le trafic de nos chemins de fer et de nos postes — services publics impeccables — n'a cessé de s'intensifier.

Et maintenant, venons-en aux principaux arguments POUR et CONTRE:

Ce que disent les partisans

En sept points, nous donnons la parole aux partisans:

1. Si le pays veut être bien administré, il a besoin de fonctionnaires équitablement rémunérés. Y a-t-il prolifération du fonctionnarisme chez nous? Non, sur une population de 4,650,000 habitants, il y a en Suisse 93,000 fonctionnaires, c'est-à-dire une proportion de 1 à 50, alors que dans certains pays voisins, cette proportion est de 1 à 10. Dans cette proportion entre d'ailleurs pour les 2/3 (66,000) le personnel des P.T.T. et des C.F.F. Du reste, en tout état de cause, les fonctionnaires ne sauraient pâtir du fonctionnarisme.
2. L'heure de la stabilisation est

venue. Il est infiniment peu probable que le coût de la vie baissera ces prochaines années au-delà du 10% prévu par la «marge variable» du nouveau statut.

3. La loi de 1927 est devenue complètement caduque. Qui, dans l'économie privée, voudrait encore d'un instrument où l'on fait état de classes allant de la 26^{me} à la 20^{me} de 2600 fr. à 3300 fr. par an, et cela quelles que soient les allocations intervenues par la suite?

4. Le nouveau statut prévoit-il des normes trop élevées? C'est inadmissible de le prétendre. Les traitements des «gros» qui forment le quart du personnel et ceux des «petits» qui en constituent les trois quarts sont loin d'être excessifs. Les traitements des hauts fonctionnaires — qui ont des responsabilités — n'atteignent pas ce que touchent des «directeurs» dans nombre d'entreprises industrielles. Quant aux «petits», sera-t-il exagéré qu'à leurs débuts un garde-frontière gagne 491 fr. par mois, un commis postal 554 fr., un facteur 479 fr., un conducteur de car postal 504 fr? La preuve que l'industrie paye davantage, c'est que le recrutement du personnel d'Etat devient malaisé. Au demeurant, serait-il juste parce qu'on s'irrite de certains «exemples voyants» d'en faire supporter le désagrément à la masse des agents fédéraux qui accomplissent sans défaillance leur tâche?

5. La loi ne charge pas les finances fédérales. Une dépense supplémentaire annuelle de 17 millions maintenant, de 44 millions plus tard est parfaitement supportable. Et puis, si le pouvoir d'achat des fonctionnaires est accru, c'est l'ensemble de notre population commerçante, artisanale, industrielle qui en subira les heureux effets. Le sentiment de solidarité doit jouer.

6. Ceux qui se sont attaqués au nouveau statut, ceux qui ont lancé le referendum, sont des anonymes. Ils n'ont pas eu le courage de donner des noms. C'est que la manœuvre est claire. Elle vient du grand capital. Celui-ci sait bien que, si la loi ne passe pas, il pourra agir dans le sens d'une baisse des salaires dans les autres branches de la production nationale. Il y a ici amorcé d'une néfaste politique de déflation.

Ce que disent les adversaires

Et voici en sept points également le point de vue des adversaires de la loi.

1. La stabilisation intégrale (même pour trois ans seulement) présente pour l'économie du pays un danger incontestable. Les traitements fédéraux servent dans une certaine mesure de norme pour ceux de l'économie privée. Or, la Suisse ne peut rester un îlot de vie chère. Face à la concurrence étrangère qui se fait déjà sentir, elle risque de devoir baisser le prix de ses exportations. Il en résulterait une pression sur les salaires. Est-ce donc le moment de garantir légalement au personnel fédéral son revenu actuel?

2. Encore si la nouvelle loi se bor-

naît à compenser le coût de la vie. Mais elle va au delà. Elle prévoit, dans l'incertitude où nous sommes, une augmentation effective des traitements. Sur les 44 millions prévus par le Conseil fédéral pour l'avenir, 36 millions représentent ces augmentations effectives. Or le peuple a déjà mis en garde l'autorité contre une telle politique de dépenses. Volontés fédérales, cantonales, communales ont prouvé qu'il ne voulait pas qu'on glisse davantage sur la pente. Entendra-t-on enfin sa voix? Respectation de ses volontés?

3. Il y a dans la nouvelle loi une tendance évidente au nivellement des salaires. On dit qu'on cherche à améliorer notre corps de fonctionnaires? Est-ce en «nivelant par le bas» que la Confédération développera le sens des responsabilités chez son personnel?

4. Les finances fédérales seront obérées de plus en plus: c'est une évidence qu'il s'agit de voir en face. Et qui payera? Toujours le même: le contribuable. Le fisc déjà insatiable, le sera plus encore; et adieu tous les hauts projets de réforme des finances fédérales et d'abolition de l'impôt direct. D'ailleurs, le citoyen contribuable n'est pas seul en cause. Les entreprises sont accablées. Une telle politique les obligera, à la fin, à débrayer. D'où risque de chômage. Et c'est encore la communauté qui fera les frais.

5. On a vu que les C.F.F. et les P.T.T. devraient prendre en partie les augmentations à leur charge. Or, les premiers sont obérés déjà dans les proportions que l'on sait. Leur compte de profits et pertes accuse, cette année, un nouveau déficit. Où prendront-ils l'argent? Il est facile de dire aux Grands Remparts qu'on n'envisage pas de hausser les tarifs. Il faudra bien que les usagers du rail y passent... sous le train des augmentations.

6. On a trompé le citoyen en faisant, dans la loi, tout l'aspect important du problème que constituent les pensions du personnel fédéral. Là encore, nous sommes en face de l'inconnue. Il aurait été normal qu'au moment où l'on fixe à nouveau les traitements de déterminer également quelles seront les prestations de la Confédération à ces caisses. A Berne, on s'est bien gardé de le faire.

Tel est le dialogue qui s'est engagé dans le pays. Mais, le 11 décembre, c'est le peuple qui parlera!

R. Br.

P.-S. — A propos de notre article d'hier, on nous demande de préciser que les allocations accordées depuis 1941 s'ajoutent aux traitements de base de 1927, mais réduits à ce moment-là de 8%. D'autre part, du fait de la suppression de la 26^{me} classe, précisons aussi qu'il n'y aura pas gradation pour toutes les autres classes, mais vraisemblablement pour des classes inférieures seulement. C'est un point, semble-t-il, qui n'a pas encore été complètement éclairci.

LE RETOUR DES TIREURS SUISSES



Le dernier groupe des tireurs suisses ayant participé aux championnats de Buenos-Aires est arrivé en Suisse. Voici, photographiés à Bâle, les champions du monde Beat Rhyner (à gauche) et Heinrich Keller (à droite).

Dès l'ouverture du procès de Sofia Kostov plaide non coupable!

Cette attitude surprend la Haute-Cour...

SOFIA, 7 (A.F.P.). — La première séance du procès de Traicho Kostov et de ses dix coaccusés, accusés d'espionnage, de trahison et de sabotage, s'est ouverte mercredi matin dans la grande salle de la maison centrale de l'armée populaire.

La cour suprême de la république populaire, devant laquelle comparaissent les inculpés, est composée du président Maurice Lazarov, de deux juges et de quatre jurés populaires, dont une femme.

Dès l'ouverture de l'audience, les onze accusés ont introduits dans le prétoire, accompagnés chacun d'un milicien.

Les dix coaccusés de Kostov sont:

Ivan Stefanov, ancien ministre des finances et membre du parti communiste; Nicolas Pavlov, ancien ministre adjoint des travaux publics et membre du parti communiste; Nicolas Natchev, ancien vice-président du comité d'Etat pour les questions économiques et financières, membre du parti communiste; Tzoniou Tzontchev, ancien gouverneur de la Banque nationale de Bulgarie; Ivan Guevrenov, ancien directeur du groupement de l'industrie du caoutchouc; Ivan Tontev, ancien directeur du commerce extérieur; Blagov Hadji-Panzov, ancien conseiller de l'ambassade de Yougoslavie à Sofia; Vasil Ivanovski, ancien président du comité national des sociétés culturelles macédoniennes en Bulgarie, et ancien instructeur auprès de la section de propagande du comité central du parti com-

muniste bulgare; Coma Ilia Vayalzhiev, agent du service de renseignements yougoslaves, et Boris Christov, ancien conseiller commercial à Moscou et membre du parti communiste.

Kostov plaide non coupable

SOFIA, 7 (Reuter). — L'interrogatoire des accusés a commencé mercredi après-midi. Le principal accusé, Kostov, s'est déclaré non coupable du principal chef d'accusation.

Cette déclaration a surpris la haute cour.

L'acte d'accusation

Le principal chef d'accusation mentionne les points suivants:

1. Capitulation en face des fascistes bulgares en 1942.

2. Espionnage au service de la Grande-Bretagne.

3. Conjuraison avec des chefs yougoslaves dans le but de former une alliance balkanique antisoviétique.

Kostov a reconnu cependant l'accusation d'activités antisoviétiques et d'un «manque de vigilance» dans l'exercice de ses fonctions, ce qui a permis à des «agents» de s'introduire dans les organes du parti et de l'Etat.

Il a reconnu que son attitude vis-à-vis de l'Union soviétique était fautive et que son activité au sein du parti avait été influencée par son «individualisme et son orgueil».

(Lire la suite en dernières dépêches)

Dès le début de l'année prochaine

Les Alliés occidentaux examineront la question de la levée de l'état de guerre avec l'Allemagne

Selon une déclaration de M. Acheson, cette décision ne signifierait pas qu'un traité de paix serait prochainement conclu

LONDRES, 7 (Reuter). — On apprend de source bien informée que les puissances occidentales alliées auront dès le début de l'année prochaine des conversations sur la fin de l'état de guerre avec l'Allemagne. Cette question avait été écartée de l'ordre du jour des délibérations des ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France et des Etats-Unis, le mois dernier à Paris. La fin de l'état de guerre avec l'Allemagne représente un problème complexe. La première question qui se pose est de savoir si la fin technique de l'état de guerre permet d'envisager la continuation de l'occupation de l'Allemagne occidentale.

Malgré ces difficultés, les milieux autorisés espèrent que les Alliés occidentaux se réuniront au début de 1950 à Paris pour examiner cette question.

Une déclaration de M. Acheson

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — Conformément aux déclarations antérieures, les trois hauts commissaires alliés

(Etats-Unis, Grande-Bretagne et France) étudient la possibilité de mettre fin à l'état de guerre qui existe toujours juridiquement entre l'Allemagne et les puissances alliées, a déclaré le secrétaire d'Etat Acheson au cours d'une conférence de presse.

Le secrétaire d'Etat a souligné l'extrême complexité de ce problème, tant en raison des incidences intérieures qu'internationales. Il a tenu à préciser que la fin éventuelle de l'état de guerre, qui nécessiterait de longues consultations et ne pourrait intervenir que l'année prochaine, ne devait nullement être confondue avec la conclusion du traité de paix, qui demeurerait un problème distinct et indépendant.

M. Acheson a rappelé que, après la première guerre mondiale, l'état de guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne se termina par une résolution du Congrès. Il a indiqué que, de même, un ordre exécutif du président des Etats-Unis pouvait, en vertu de la constitution, mettre fin à l'état de guerre entre les Etats-Unis et n'impose quelle nation.

L'INGÉNU VOUS PARLE...

FONCTIONNAIRES

«La fonction crée l'organe», disait Lamarek. Nous disons plus simplement: «La fonction crée le fonctionnaire.» Il arrive aussi parfois que le fonctionnaire crée la fonction, mais cela, naturellement, ne peut se produire que dans des démocraties moins honnêtes que la nôtre...

Ne confondons pas: on convie dimanche les citoyens suisses à voter sur le statut des fonctionnaires fédéraux, et non sur leur statut. Il ne saurait s'agir en tout cas d'un mouvement aux morts car, Dieu merci, nos fonctionnaires sont encore bien vivants. Leur santé est florissante et ils n'ont rien perdu de leur pouvoir de prolifération. C'est même, d'après certains savants, la seule race de l'espèce humaine qui soit assurée de l'immortalité.

On a bien tort de prendre tous les fonctionnaires pour des ronds-de-cuir. Mon facteur est un fonctionnaire, et pourtant il ne s'assied guère que pour manger la soupe et, son service achevé, pour faire un gass avec les copains. Même pour écouter les commérages de la voisine, il reste stoïquement debout. Mais son supplice, heureusement, ne dure guère, car la belle Yolande, qui le querre impatiemment de sa fenêtre, lui fait signe avec un sourire enjôleur:

— Psst! M'sieur Gustave! Il n'y a rien pour moi, ce matin?

— Si fait, M'selle Yolande, une lettre de votre amoureux, comme toujours...

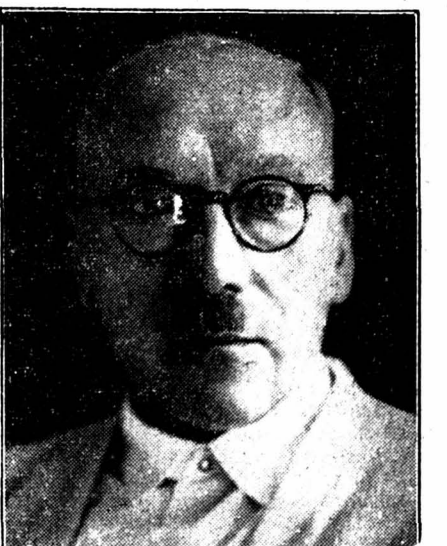
Et le voilà qui reprend sa tournée, pliant l'échine sous le poids des bulletins de versement vierges que toutes les œuvres charitables nous envoient jour après jour, dans l'espoir d'attirer sur leur caisse la source réputée inépuisable de notre générosité.

On reproche aux fonctionnaires de préférer une existence médiocre, immobilisée dans la morne atmosphère d'un bureau, à une vie plus large et plus saine, celle de la campagne, par exemple. C'est vite dit. Depuis qu'on laboure avec des tracteurs et qu'on emblaie en deux heures six hectares de terrain au moyen d'un avion, les travaux des champs réclament de moins en moins de monde, et pourtant la population du globe ne cesse d'augmenter. Ainsi l'expression «Tout le monde fonctionnaire» n'est peut-être qu'un cri d'alarme...

Les distributeurs automatiques où, moyennant l'introduction d'une pièce, cette dans une fente «ad hoc», on peut obtenir à son choix cigarettes ou chewing-gum, sont-ils aussi des fonctionnaires? Je l'ai cru jusqu'au jour où, ayant confié étourdiment mon argent à l'un de ces appareils, j'ai remarqué, collé sur la vitre, un papillon à l'inscription laconique: «Ne fonctionne pas».

Certes, personne ne songe à reprocher à nos fonctionnaires de passer leurs heures de travail à taquiner la muse ou à fabriquer des cocottes en papier. Nos fonctionnaires, qui sont tous travailleurs, disciplinés et sérieux, ne prêtent pas le flanc à la verve des chansonniers ni à la malice satirique des caricaturistes. Le grand coupable, assurent des gens compétents, c'est cet être anonyme, cette personne morale: si immoral, qu'on appelle l'Etat. Tout le mal viendrait de ce que l'Etat enfreint constamment les préceptes de la Sagesse des nations. «Selon la bourse, gouverne la bouche» m'enseignait dans mon enfance une tante vénérable, dont les leçons ont enrichi ma mémoire d'un nombre fabuleux de proverbes. Eh bien! tout notre malheur a pour cause que l'Etat a pris au contraire pour devise: «Selon la bouche, gouverne la bourse... des contribuables!»

Le professeur Sauerbruch destitué



Le professeur Sauerbruch, le célèbre médecin allemand, s'est vu destituer par les autorités allemandes de zone soviétique, de son poste de chef des services de chirurgie de l'hôpital berlinois de la Charité.

LE CANTON DE SOLEURE A L'HONNEUR



Les nouveaux présidents des deux Chambres fédérales sont deux Soleurois, M. Jacques Schmid (à droite), conseiller national, et M. Paul Häfelin (à gauche), conseiller aux Etats, photographiés lors de la réception que leur a offerte le canton de Soleure.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE D'AUVERNIER

Un emploi de commis au bureau communal est mis au concours. Entrée en fonctions: 3 janvier 1950. Age requis: 18 à 25 ans. Connaissances: comptabilité, sténo-dactylographie, allemand. Adresser offres avec prétentions de salaire au Conseil communal, jusqu'au 15 décembre, en indiquant « Postulation ».

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction Demande de M. Dominique Manfrini de construire une maison d'habitation au chemin des Valangines, sur les articles 5291, 5293, 5295 et 5297 du cadastre. Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 15 décembre 1949. Police des constructions.

IMMEUBLES

A VENDRE à Cortaillod (Bas-de-Sachet) maison familiale de trois chambres, avec joli jardin de 1500 m² en plein rapport. A 2 minutes du tram. Adresser offres écrites à G. B. 302 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel, à proximité de la gare, un immeuble locatif ancien de trois logements et locaux industriels (ateliers, dépôts). Rapport intéressant. Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Furry 1, Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

Placement de fonds

A vendre à Neuchâtel, quartier Monruz - Dessus, immeuble locatif comprenant six appartements de trois chambres, deux de deux chambres et un atelier; dépendances. Confort moderne. Chauffage général au charbon. Loyers modestes. L'acheteur sera mis au bénéfice du demi-lods (2% du prix de vente). Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude DUBOIS notariat et gérances, Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

ENCHÈRES

Office des faillites de Boudry ENCHÈRES PUBLIQUES DE MACHINES à CORCELLES (Neuchâtel)

Le jeudi 8 décembre 1949, à 15 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques, les objets ci-après désignés, appartenant à un tiers et entreposés dans les chantiers de la maison Junod & Cie, camionnage, à Corcelles-gare (Neuchâtel):

Une presse hydraulique, Guldenstein & Co, 300 tonnes de pression avec deux plaques électriques chauffantes jusqu'à 500 volts; une pompe à pression, Bucher-Guyer, 1946-1947, avec manomètre, 125 tonnes de pression; trois matrices; deux formes à préparation et deux formes multiples pour planelles, haute pression; une table à presser; une chaudière à lessive, tôle galvanisée; de la poix artificielle et poudre à presser. La vente sera définitive et aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. OFFICE DES FAILLITES, BOUDRY.

Enchères publiques de mobilier à Peseux

Les héritiers de feu M. Emile ETIENNE, à Peseux, feront vendre par voie d'enchères publiques, à PESEUX, Grand-Rue 45 (bâtiment de la poste) le samedi 10 décembre 1949, dès 14 h. 15, le mobilier suivant:

Appareil de radio «Albis», buffet de service, tables, chaises, canapés, fauteuils, commodes, grande glace cadre doré, trois lits bois, secrétaire, glaces, armoire à glace, régulateur, armoire à trois portes, cuisinière à gaz deux foyers, cuisinière électrique Fael, lingerie, vaisselle, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé. La vente a lieu au comptant. Boudry, le 3 décembre 1949. GREFFE DU TRIBUNAL.

A LOUER

Dès le 1er janvier 1950, à louer à un appartement non meublé: une chambre, cuisine et W. C., à 40 fr. par mois. S'adresser par écrit à A. de Perrot, 1, Boîne, Neuchâtel.

Près de Château-d'Éx petit logement meublé; deux chambres et cuisine, à louer pour la saison ou par mois. Adresser offres écrites à G. B. 317 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer pour tout de suite ou date à convenir une chambre indépendante et bien chauffée, dans maison à proximité de la station du funiculaire Ecluse-Plan. S'adresser: Côte 44, 1er étage.

Belle grande chambre au centre, tout confort, libre tout de suite. Demander l'adresse du No 308 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer, 95 fr. Bellevue 9, rez-de-chaussée.

A louer tout de suite à monsieur sérieux, une chambre meublée, avec balcon. Moulins 43, 1er étage, depuis 20 heures.

A louer deux belles chambres meublées ou non. Chauffage central. Adresser offres écrites à X. M. 276 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Cormondrèche, jolie villa deux logements de trois pièces, bains, plus deux chambres au pignon. Jardin. Vue.

PENSIONS

Monsieur cherche chambre meublée, indépendante, avec tout confort, si possible avec pension. Quartier de la gare. Adresser offres écrites à A. S. 316 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une très jolie chambre avec pension, à un ou deux lits. Beaux-Arts 24, 2me étage.

DEM. A LOUER

DOMAINE Agriculteur solvable cherche à louer bon domaine de 20 à 30 poses, en un à trois mas, si possible à plat, région Vaumarcus Saint-Blaise. Adresser offres à Maurice Droz, agriculteur, Blo-nay.

Retraité cherche appartement tranquille pour le printemps prochain. Adresser offres écrites à H. D. 267 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme sérieux cherche pour le 15 décembre une jolie chambre au centre. Adresser offres écrites à M. A. 310 au bureau de la Feuille d'avis.

Demaiselle cherche pour le 1er janvier une chambre meublée dans quartier ouest, faire offres avec prix sous chiffres P. 6606 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche un GARAGE pour petite voiture Or-fres à case postale 203, Neuchâtel 1 ou téléphone 5 1471.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche traductrice (teur) pour texte scientifique (ethnographie) d'allemand en français. Langue maternelle française exigée. Adresser offres au Musée d'ethnographie, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite une vendeuse-auxiliaire active et de toute confiance pour le service du magasin en décembre. S'adresser à la boucherie ROHRER, rue de l'Hôpital 15.

L'Institution SULLY LAMBELET aux Verrières (Neuchâtel) (Orphelinat de jeunes filles) met au concours le poste de DIRECTEUR pour le 1er avril prochain.

Fabrique d'horlogerie du Val-de-Ruz cherche horloger complet capable de prendre des responsabilités. Place stable pour personne sérieuse. Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire sous chiffres E. M. 298 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un jeune ouvrier boulanger ou boulanger-pâtissier Entrée tout de suite. A la même adresse, on prendrait un jeune homme sérieux en qualité d'apprenti. Entrée à convenir. Tél. 7 52 22.

On cherche un MÉCANICIEN sur autos-camions capable, ayant 10 ans de pratique et pouvant travailler seul. Offres avec prétentions à adresser sous chiffres E. M. 299 au bureau de la Feuille d'avis, jusqu'au 19 décembre 1949.

Fabrique de produits alimentaires cherche, pour la Suisse romande, représentant (te)

bien introduit auprès des épiceries. Adresser offres écrites à T. V. 805 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un domestique sachant traire. Bons gages et traitements. Demander l'adresse du No 301 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche un boulanger-pâtissier sachant travailler seul. Entrée immédiate. S'adresser: boulangerie Monnier, Dompresson, téléphone 7 14 55.

Personne jeune et active cherche heures de ménage ou autres. Ecrire sous chiffres B. G. 260 au bureau de la Feuille d'avis.

Régleuse cherche réglages breguets ou plats à domicile. Travail consciencieux. Adresser offres écrites à P. N. 272 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame au courant de tous travaux d'emballage cherche TRAVAIL A DOMICILE Adresser offres sous chiffres D. H. 237 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le printemps 1950, pour garçon de 15 ans, une BONNE PLACE dans famille romande, où il aurait l'occasion d'apprendre le français et de suivre les écoles. Vie de famille désiree. Eventuellement échange avec jeune fille du même âge. Adresser offres à famille Knecht-Eyohen, Betriebsleiter, Glashütten-Murgenthal (Argovie).

Repassuse diplômée cherche travail, ou trait en journées. Adresser offres écrites à M. P. 313 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de bureau bonne sténo-dactylo, au courant de tous travaux, cherche demi-journées. Libre tout de suite. Offres sous chiffres P. 6592 N., à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

sérieuse, Suisse allemande, 17 ans, désireuse de se perfectionner en français, cherche emploi auprès de famille parlant uniquement le français. Offres détaillées avec conditions sous chiffres A. S. 2783 Z. à Annonces Suisses S. A., Zurich.

Jeune comptable, capable de dresser un bilan, ayant de la pratique de banque, du commerce et de la fabrication. CHERCHE PLACE DE VOLONTAIRE dans entreprise petite ou moyenne, éventuellement dans hôtel (saison), pour se perfectionner dans la langue française. Prétentions: frais de subsistance, éventuellement logement et pension. Prière d'adresser les offres à Eug. Forster, Mülodi/GL.

Suisse romande, instruction supérieure, très consciencieuse, connaissance parfaite de l'allemand, très bonnes notions d'anglais, cherche place dans bureau en qualité de correspondante ou secrétaire

Références à disposition. Date à convenir. Offres sous chiffres P. 6603 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Advertisement for ELNA needles. Text: 'Tout dépend aussi de l'aiguille'. Includes image of a needle and thread. 'Utiliser des aiguilles défectueuses signifie se créer des ennuis et de la mauvaise humeur, car de l'aiguille dépend également que la couture à la machine soit un plaisir ou un cauchemar. Pendant ces dernières années, il était très difficile de trouver des aiguilles sans défaut. Nous ne pouvons donc livrer à notre clientèle des aiguilles de qualité, vérifiées plusieurs fois par nos contrôles, qu'en petites quantités. Aujourd'hui, fort heureusement, nous pouvons à nouveau satisfaire entièrement les besoins en aiguilles de notre clientèle. Toutefois ces aiguilles ne sont mises en vente qu'après avoir subi des contrôles très sévères.'

Curieux

LA VICTOIRE A BERLIN

Sous ce titre, «Curieux» publie cette semaine une page des mémoires du général de Lattre de Tassigny relatant les péripéties d'une journée historique de la seconde guerre mondiale

LA TENTATIVE D'ÉVASION DU MARÉCHAL GÖRING

Des révélations sensationnelles sur un épisode inconnu du procès de Nuremberg

Dans tous les kiosques 30 c. le numéro

STUDIO Aujourd'hui DERNIER JOUR MATINÉE à 15 h. à PRIX RÉDUITS SOIRÉE à 20 h. 30 Un mari idéal une grande production en Technicolor d'après la pièce d'Oscar WILDE Parlé français

Jeune homme 20 ans, cherche place dans hôtel, boucherie ou toute autre entreprise. Libre tout de suite. Offres à H. Haldiman, chez Fritz Etter, le Villaret, Cormondrèche, tél. 6 11 03.

travail à domicile pour passage de cadrons ou éventuellement mécanismes. Adresser offres écrites à A. Z. 315 au bureau de la Feuille d'avis.

Agencement et matériel Belles occasions, trois meubles à l'état de neuf, acajou miroité et cuir. Convientrait pour parfumerie, confiserie, pharmacie, droguerie, etc. Une balance automatique neuve 5 kg. Montage de fonds de vitrines, 2 m. 50 x 2 m. 50. Prix d'occasion. S'adresser au magasin Tschirren, graines, place Pépinière 2, tél. 2 35 21, Lausanne.

POUSSETTE blanche à vendre. Brévards 5, 2me à droite, téléphone 5 55 49.

SOULIERS de travail, de skis et de montagne sont demandés par G. Etienne, Moulins 15, tél. 5 40 96.

PIANO cordes croisées, cadre en fer, en bon état, est demandé à acheter. Adresser offres écrites à N. A. 300, au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme hors du collège secondaire au printemps cherche place d'APPRENTI DE COMMERCE. Adresser offres écrites à X. A. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

Un apprenti est demandé chez M. W. Rueggesser, sellier sur auto, à Valangin.

PERDUS-TROUVÉS Perdu hier après-midi, en ville, une montre

de dame en or. La rapporter contre récompense à Silmo André, coiffeur, rue du Trésor 2.

PERDU une petite montre bracelet en or, forme carrée, à nom Montilier sur cadran. Prière de la rapporter contre récompense Saars 60.

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES DIVERS • SOIRÉES • TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES manifestations ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le plus économique: L'ANNONCE DANS LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

Une aubaine à ne pas manquer: GRANDE VENTE DE BANANES Bananes du Brésil le kg. 1.80 MIGROS

- ORANGES D'ITALIE, blondes le kg. -.85
CHOUX-FLEURS Ia le kg. 1.--
ENDIVES DE BRUXELLES le kg. 2.--
POIRES CURÉ le kg. -.50

Plaisir d'offrir



LE CADEAU APPRÉCIÉ!

GARNITURE DE TOILETTE

Nylon « américain », dans joli écrin doublé en rose ou bleu, voyez son prix avantageux... les 3 pièces **1280**

La Nouveauté sa
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

En prévision
des fêtes
de fin
d'année



Très grand choix de robes habillées, robes à danser mi-longues, robes de diner et robes du soir
VOYEZ NOS ÉTALAGES



Groupe Sylvestre
valable jusqu'au 31 décembre
No 3
— Mâcon 2 bouteilles
— Fleurie 2 bouteilles
— Blanc Cressier R. 1 bouteille
Fr. 11.— pour 5 bouteilles
verre à rendre
prix net + impôt Fr. —.45
Zimmermann S.A.
109me année

A vendre une machine à coudre à pied, parfait état, bas prix. S'adresser à Mme V. Chabioz, Cios-Brochet No 4.

Machines à coudre

Machines portatives à bras libre « Anslor » et « Helvetia ». Machine zigzag à pied et à moteur Neocl. Machines à prix très avantageux et de première qualité. Sur demande, facilités de paiement. Atelier de réparation.
Charles Zuretti, Tertre 8

A vendre beau **PIANO brun** bon état, 450 fr., ainsi qu'un excellent piano conservé à l'état de neuf, cadre entièrement métallique, belle sonorité, touchesivoire, 750 fr. (rendu sur place). — Mme Visoni, Parc 12, la Chaude-Fonds, téléph. (039) 239 45.

A vendre **SKIS**
S'adresser à L. Frey, 9, Liserons, Neuchâtel.

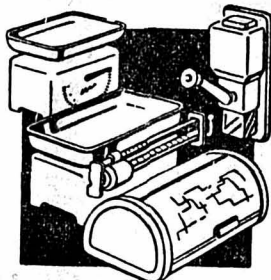
Tapis

Beau choix de :
Tapis-passage
Tapis de milieu
Moquette et bouclé
Descentes de lit
Entourages
Jetées de divan
Tissus de rideaux
Confection et pose

J. Skrabal
MEUBLES - PESEUX

VOILIER

« Yollenkreuzer », 20 m2. en acajou, parfaitement aménagé état de neuf — Adresser offres écrites à R. 95 au bureau de la Feuille d'avis



BALANCES DE MÉNAGE depuis Fr. 13.55
BOITES A PAIN modernes Grandeur courante Fr. 15.90

BEGUIN & PERRIN
à la ménagère
NEUCHÂTEL
PLACE PURRY

Avez-vous dans votre cave

un assortiment de bons vins pour bien fêter Noël et Noël au? Sinon les magasins Meier S. A. sont bien fournis pour la circonstance.

A VENDRE

manteau de fourrure pour enfant de 4 à 5 ans. Un transformateur pour train « Marklin ». Adresser offres écrites à R. 95 au bureau de la Feuille d'avis.

Trains électriques « WESA » - « MARKLIN »
Bernard
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL

A vendre d'occasion

pour cause de double emploi, matériel en très bon état :

une presse mécanique pour la fabrication de briques avec tous accessoires

A enlever tout de suite pour cause de manque de place. Prix avantageux. Renseignements et offres sous chiffres P. 6608 N., à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre « FORD-PRÉFECT »

modèle 1947, quatre portes, ayant peu roulé, en parfait état. Fr. 3200.—.
Garage Patthey et fils

Atelier spécial pour toutes les marques
Reymond
Neuchâtel
Saint-Honoré 9

Manteau de fourrure

lapin brun, très bon état, taille 40-42, à vendre. — S'adresser : Fahys 115, 2me étage.

Un pain délicieux...
SCHULZ, boulanger
CHAVANNES 16

« Citroën »

traction avant, type 7b limousine, couleur verte. Belle occasion à céder à prix avantageux pour une cause imprévue. Adresser offres écrites à R. T. 297 au bureau de la Feuille d'avis.

MATELAS
crin animal, couteil neuf, à vendre, 135 fr. pièce
Perrotet, tapissier, Parcs 40, tél 5 52 78.

Pour les soirées

Superbe complet noir, pantalon rayé, drap anglais, pure laine, taille 48, absolument neuf, à vendre ou à échanger contre marchandise (vélo de dame). Demander l'adresse du No 314 au bureau de la Feuille d'avis.

Vin blanc extra depuis Fr. 1.80 le litre
Montagne supérieur
Fr. 1.80 le litre
Vin blanc extra-débitant
Fr. 1.40 la bouteille
Impôt compris.
PRIMEURS
H. CERUTTI
GRAND-RUE 7
NEUCHÂTEL

A vendre auto pour enfant état de neuf. S'adresser : Mme Siegrist, Seyon 21.

A VENDRE au plus offrant
trois fourneaux en catelles, ronds, hauteur 140 cm.; une scie circulaire; une forge portative; une chapelette pour faux; une pompe à eau, un poêle et demi; une remorque; une machine à écrire; une guitare. — Adresser offres écrites sous chiffres X. P. 224 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre environ trente-huit

rails « Marcklin » avec transformateur, le tout 50 fr. R. Fluckiger, rue de la Gare 2, Pesex.

A vendre

manteau d'homme en très bon état, 60 fr. Saars 33, 3me à droite.

« Peugeot » 203 ayant peu roulé, à vendre, ou échange. Auto-école. Châtelard Tél. 61685, Pesex



Cadeaux pratiques pour Noël

pratiques pour Noël

Tabliers Robes et Blouses

façons modernes, ravissantes impressions

22⁵⁰ 19⁸⁰ 16⁷⁰ 14⁵⁰

12⁵⁰

Tabliers à bretelles grand choix de dessins et façons 7.20 5.90 4.95 3.75 **2⁹⁵**

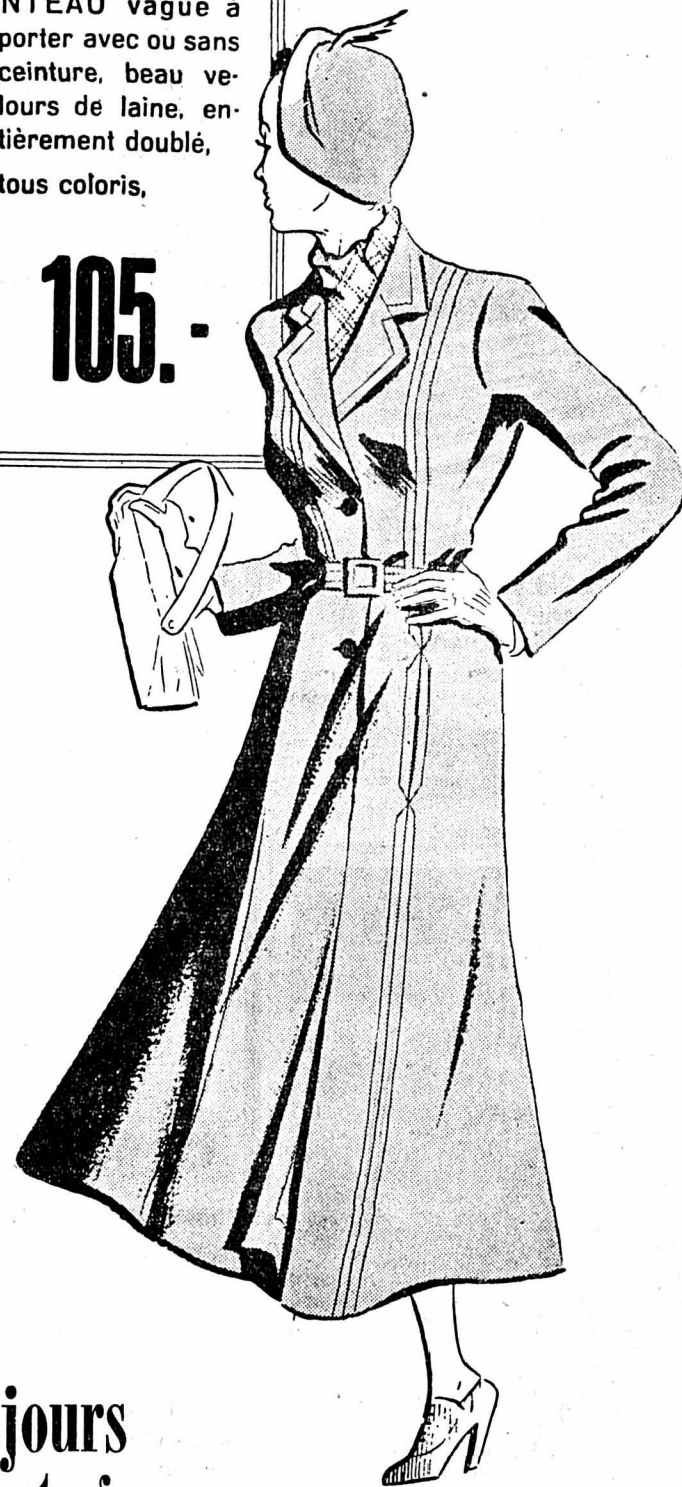
Grand choix de jolis **TABLIERS** pour fillettes et garçons

AUX **2** PASSAGES

NEUCHÂTEL S. A.

6112
MANTEAU vague à porter avec ou sans ceinture, beau velours de laine, entièrement doublé, tous coloris,

105.-



Toujours avantageux

AUX **Armourins**
NEUCHÂTEL

Société coopérative de consommation

Oranges « Navels »

douces et sans pépins 1.10 le kg.

Endives de Bruxelles

1.15 le 1/2 kg.

TRAINS

« Märklin » 00, complets, nombreux accessoires, à vendre. — Téléphoner au 5 23 51.

Oui



mais le véritable **FRIGIDAIRE**

Agence **Perrotet**

Electricité Saint-Honoré 5

POUR VOS DUVETS

belle qualité d'édredon

adressez-vous à la maison spécialisée. Confectionnés sur demande

Au Gagne-Petit
Mlle M. LOTH, Seyon 24 a Tél. 5 24 38 - Neuchâtel

Wodey-Suchard
NEUCHÂTEL

expédie en tous pays

Prière de faire envoyer les paquets pour les fêtes de fin d'année à temps.

A vendre une belle voiture

« Ford » V 8 Adresser offres écrites à S. M. 817 au bureau de la Feuille d'avis

Lit d'enfant

à vendre, blanc, comme neuf, 75 X 140, avec matelas propre et protégé-matelas. S'adresser Fahys 115, 2me étage.

A vendre lit d'enfant

crème, 70 sur 145 sans literie; poussette de chambre et une chaise d'enfant. Weber, Ecluse 1.

Le cadeau que vous désirez...



Une cravate pure soie depuis 6.90 à 15.—

signée

Savoie-Petitpierre S. A.

CHEMISIER - RUE DU SEYON - NEUCHÂTEL

CHOIX INCOMPARABLE

Post... un
SIERA

PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Sevon. NEUCHÂTEL
Tél. 5 33 06

Facilités de paiement

**UN BILLET
UNE CHANCE
UN BIENFAIT**

LOTÉRIE ROMANDE TIRAGE 17 DÉCEMBRE

Richelieu, avec semelles crêpe véritable
28.80 31.80 35.80 39.80
42.80 46.80 49.80

Richelieu système cousu main, deux semelles, comme cliché, en noir ou en brun
32.80

Richelieu système cousu main, en box noir ou brun
29.80

Voir nos expositions
Kurth Neuchâtel

ORFÈVRERIE BIJOUTERIE

HORLOGERIE

PLACE PURRY 7 NEUCHÂTEL

Pierres précieuses
Brillants, pierres de couleur, perles de culture, montées sur bagues, broches, pendentifs
Colliers Bracelets

AU CEP D'OR

WILLY GASCHEN
spécialiste en vins et liqueurs de toutes marques
Neuchâtel Moulins 11
Tél. 5 32 52

UN BISCUIT SPRATT'S

pour chaque race de chien
Rayon complet pour tous les accessoires
H. LUTHY
Terraux 8
NEUCHÂTEL

POISSONS du lac et filet POISSONS de mer frais

g. Senaud comestibles
MONRUZ, 64-66-68 - CH. PONT-IV-3834
Tél. 5 31 96 - 5 37 90

Meubles neufs et d'occasion...
une seule adresse
AU BUCHERON
ECLUSE 20

CALORIFÈRES À MAZOUT FOURNEAUX - POTAGERS
de qualité, s'achètent au magasin

Le Rêve
NEUCHÂTEL Bassin 6 Tél. 5 13 61

Mesdames !
Le très renommé soutien-gorge
«GOTHIC»
Achetez-le chez la corsetière spécialiste
Mme L. ROBATEL
ÈRÈS-CORSETS
Chavannes 3 - Tél. 5 50 30 - Neuchâtel

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Une heureuse innovation
(c) Depuis quelques jours, une cabine téléphonique est à la disposition du public près de l'hôtel de l'Ours, en bordure de la route cantonale. Nul doute qu'elle rende d'appréciables services.

Soirée du club des accordéonistes

(c) Samedi a eu lieu, à la halle de gymnastique, la soirée annuelle du club d'accordéons le «Muguet», sous la direction de M. Gaston Blanchard. Ces jeunes musiciens ont été chaleureusement applaudis. Les marches, valse et polkas ont été exécutées avec beaucoup d'ensemble et de nuances; le résultat est tout à l'honneur du directeur, patient et dévoué. On remarqua un morceau pour les juniors qui, déjà, promettement. Le duo interprété par le directeur et son fils révéla les belles qualités du jeune Blanchard.

Il y eut aussi deux sketches délassants et un « Ballet des grand-mères » qui fut bissé. En fin de programme: « Le bié qui rêve », succession de tableaux fort bien amenés, et qui laissèrent le public sous une heureuse impression patriotique.

Comme il se doit, le concert fut suivi par une partie récréative pleine d'entrain.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Soirée de la Société de gymnastique

(c) Nous étions habitués à un programme en deux parties; la première comprenait des productions de la société, la seconde une comédie jouée par les jeunes acteurs de la société. Cette année, le comité de la société, présidé par E. Willy Kramer, fit appel, malgré les frais, à des artistes de l'extérieur.

Tout à tour les pupilles et les actifs se produisirent, le travail des petits est toujours plaisant; quant au travail des gymnastes actifs, nous avons constaté un réel progrès, ce qui est tout à l'honneur du sympathique moniteur, P. Gutknecht, qui se dévoue sans compter. Et voici, pleine de charme, Violette Fleury, la vedette de la chanson de Radio-Lausanne, qui enchante tous les spectateurs par ses chansons pleines de vie; le choix de ses dernières et une diction parfaite ont libéralement emballé le nombreux public qui se dévoua sans compter. Et voici, pleine de charme, Violette Fleury, la vedette de la chanson de Radio-Lausanne, qui enchante tous les spectateurs par ses chansons pleines de vie; le choix de ses dernières et une diction parfaite ont libéralement emballé le nombreux public qui se dévoua sans compter.

Rien dans les mains... rien dans les poches! Il s'en fallait de peu que Paulus, le fameux prescripteur, se fesse disparaître lui-même!

Pour terminer, Mireille Duc, pianiste de Radio-Lausanne, nous transporta par sa musique dans le beau pays d'Espagne. (Relevons que le piano rendait à la perfection le bruit caractéristique des castagnettes; mais cela à cause de son âge! Quand aurons-nous une fois un instrument digne de vrais musiciens?)

SAVAGNIER

Un nouvel administrateur communal

(c) Ensuite de la démission de M. Jules-A. Girard, appelé aux fonctions d'inspecteur au Pâquier, le Conseil communal a procédé, jeudi soir à la nomination d'un successeur en la personne de M. Jean-Louis Amez-Droz, de Dombresson.

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN Précision

On nous prie de préciser que ce n'est pas la troupe théâtrale la «Mouette» qui donnait en spectacle «La Krotzerana», à la soirée de la F.F.G. «Helvétia», mais les membres de l'«Helvétia» elle-même.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Conseil communal

(c) Le Conseil communal a tenu séance sous la présidence de M. G. Steiner. Il est d'abord procédé à l'assermentation de M. Gérard Fellet, appelé à remplacer M. Henri Chevalley, démissionnaire.

Le président a pris acte de la démission de M. Ernest Rohrbach, huissier du Conseil communal depuis 1920. Il remercia le démissionnaire qui a toujours fait preuve d'une réelle compétence, d'une grande servabilité et pour les services rendus aux membres du Conseil.

Demande de crédit. — Un crédit de 44,728 fr. est mis à la disposition de la Municipalité, représentant le coût total de la mise en état de transfert au domaine public de la rue de Gasparin.

Rapports municipaux. — Le syndic Jaquier a déposé sur le bureau du Conseil un rapport concernant la modification de plusieurs articles du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions; la pollution des cours d'eau qui traversent notre ville, devient de plus en plus inquiétante et croît en proportion de l'augmentation des habitants et de l'industrialisation de la cité.

L'introduction des eaux d'égouts dans les canaux présente de sérieux inconvénients tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue esthétique. Pour remédier à cet état de choses, un vaste projet a été élaboré. La Municipalité compte que le Conseil communal et la population acceptent les modifications demandées.

Une commission examinera ce projet. Le syndic lit un rapport municipal sur une demande de crédit pour la construction d'un radier pour bateaux sur la rive gauche de la Thièle. L'absence de port pour la petite batellerie a provoqué à plusieurs reprises des demandes de construction de radiers destinés à mettre à l'abri les bateaux des usagers professionnels ou amateurs du lac. Une étude de prolongation de 43 mètres du radier existant, au coût de 11,500 fr., est soumise à l'examen d'une commission.

Emprunt. — Le syndic renseigne le Conseil sur les tractations menées en vue de contracter un emprunt de 2,500,000 fr. destiné au remboursement du solde de l'emprunt de 4 1/2 % de 1940 et au financement des subventions restant à payer pour la lutte contre la pénurie de logements. Le Conseil d'Etat a autorisé cet emprunt et la Municipalité a déposé le solde de l'emprunt 4 1/2 % de 1940 de 2,038,000 fr. pour l'échéance du 1er mars 1950. Le Conseil prend acte de cette communication.

Enfin, le syndic donne connaissance des réponses de la Municipalité aux observations contenues dans le rapport de la commission de gestion pour 1948. Toutes les observations de la commission de gestion et les réponses de la Municipalité sont approuvées par le Conseil communal.

En faveur de la Crèche

(c) La vente, la soirée et le bal, organisés au commencement de novembre en faveur de la Crèche, ont été couronnés de succès. C'est, en effet, le résultat de 12,232 fr. 20 de bénéfice net qui a été enregistré.

La journée du timbre

(c) L'exposition-concours organisée dimanche, au Foyer du Casino, à l'occasion de la Journée du timbre, par la Société philatélique d'Yverdon, a connu un beau succès.

Des travaux intéressants et originaux ont été présentés par 24 exposants, représentant environ 200 planches divisées en trois catégories.

Le jury a décerné des prix aux meilleurs travaux. La Société philatélique d'Yverdon est à féliciter pour ses travaux qui font honneur à la philatélie. Cette société qui fait preuve d'une belle vitalité, a fêté cette année ses 10 ans d'existence; elle est forte d'une centaine de membres. Ses expositions sont toujours très fréquentées par un nombreux public. Les amis du timbre purent largement se documenter et cette année, la Bourse aux timbres a donné toute satisfaction autant aux acquéreurs qu'aux marchands.

Un projet de pont en béton sur la Thièle

Une motion demande à la municipalité l'étude d'un projet de construction d'un pont en béton sur la Thièle, en prolongation de la rue du Midi, pour remplacer le pont métallique dont le conseil n'a pas voulu.

La motion demande que ces travaux soient inclus dans ceux prévus pour lutter contre le chômage. Prise en considération, elle est renvoyée à l'examen d'une commission.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Une nuit agitée dans le village de Flamatt

(c) La nuit de dimanche à lundi a été passablement agitée dans le village de Flamatt. Il y avait eu un loto, organisé par la société de tir de la localité. Vers la fin de la soirée, un nommé Werner Friedly entra au restaurant. Au moment où le gendarme, M. Martin Riedo, donnait l'ordre aux clients de s'en aller, une première altercation se produisit entre Friedly et le représentant de la force publique. Un quart d'heure après, alors que M. Riedo rentrait à son poste, Friedly l'attaqua à coups de poing. Grâce à l'aide de quelques citoyens, Friedly fut arrêté et conduit à la maison d'arrêt. De là, une automobile le conduisit au poste de Tavel, où il fut incarcéré.

A peine le gendarme Riedo arrivait-il à Tavel que son épouse lui téléphona que le poste de police était attaqué au moyen de cailloux. Plusieurs vitres avaient volé en éclats. Le sergent de gendarmerie de Tavel, M. Carrel, demanda l'aide de la police de Fribourg. Des agents se rendirent à Flamatt avec la voiture cellulaire.

Une première enquête a abouti à la conclusion que trois ou quatre individus avaient participé au bombardement du poste. L'un d'eux a été identifié. Il s'agit du nommé Fritz Isenschmid, forgeron, âgé de 25 ans, qui a été incarcéré.

On a établi qu'une trentaine de vitres avaient été brisées. Les pertes sont estimées à plusieurs centaines de francs. Mme Riedo et ses enfants n'ont heureusement pas été blessés. Ils s'étaient réfugiés dans une chambre à l'abri des projectiles.

Les causes de cette bagarre résident dans le fait que le gendarme Riedo était intervenu à plusieurs occasions contre Friedly, qui tient également un restaurant, et qui dut payer plusieurs fois des amendes.

L'affaire fait du bruit dans le district et les investigations de la préfecture se poursuivent en vue de connaître les noms des autres agresseurs.

Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN**

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

La VÉNUS D'IVOIRE

roman d'amour et d'aventures par **JEAN DE KERLECQ** 41

— La mariée est bien petite, remarque un corsetier haute comme une botte d'asperges.
— ... et son époux un peu trop long en jambes...
— Les extrêmes se couchent, glisse l'incorrigible Beato.
Le Cabri lui enfonce brusquement son coude dans les côtes :
— Le voilà!
— C'est bien lui! c'est bien lui! approuve le Podestat.
— Ils se tendent, prêts à happer le dandy qui descend souriant les marches du grand escalier.
— Sans autre forme, Stefano serre un coude au passage :
— Bien le bonjour, camarade!
Zilani a sursauté. Il pâlit, et regarde un instant les deux hommes, reprend son grand air de détachement, et s'éloigne au bras de sa cavalière, d'ailleurs pressé par les couples suivants.

— Vous connaissez ce bel homme brun? demande Stefano à sa voisine la corsetière, qui semble assez bien renseignée.
— Mais certainement. C'est le baron Zilani, le genre du comte Priamo... Sa femme est ma cliente.
— Vous êtes bien sûre de ce que vous dites?...
— Tout à fait certaine... Dans les premiers temps de leur mariage, ils venaient chez moi tous les deux.
Et maintenant?
— On dit que le ménage ne va pas mieux que ça...
Le Cabri n'en demanda pas davantage.
Il entraîna rapidement son compère à l'écart de la foule.
— Et alors, Podestat, qu'en distu?
— Je pense que le bougre ne s'est pas trop mal débrouillé.
— Oui... mais il ne faudrait pas, maintenant, qu'il nous laisse tomber.
Ils remontèrent, devisant et gesticulant, vers San Lorenzo.

~~~~~

Trouver l'adresse de Zilani fut, pour les compères, l'affaire de quarante-huit heures.  
Ils s'embusquèrent, à tour de rôle, dans les environs de la villa de leur ex-chef, mais soit que ce dernier se méfiât, soit qu'il ne vint plus que rarement à son domicile, ils ne le virent pas paraître.  
Le Podestat décida d'écrire.  
Voici la lettre à laquelle collabo-

rèrent à peu près également les maldinins :  
« A notre dévoué capitaine, le baron Tadeseo Zilani, citoyen de Naples, de Malte, et autres lieux.  
» Et à tous, présents et à venir, salut et fraternel !  
» Permetts-nous, d'abord, cher camarade, de l'adresser nos plus sincères et respectueuses félicitations.  
» Nous constatons avec un vrai plaisir que tu as fait ton chemin dans le monde.  
» Nous sommes heureux d'applaudir à une réussite qui est la plus juste récompense du talent le plus indiscutable.  
» Nous avons trop apprécié ton grand cœur pour croire, un seul instant, qu'il n'est pas resté fidèle à ses amitiés.  
» Aussi, sommes-nous sûrs qu'à tes yeux, nous ne serons jamais des importuns.  
» Les temps sont durs; la crise mondiale a fortement touché notre industrie; nous ne parvenons plus même à couvrir nos frais généraux, aussi sommes-nous bien persuadés que ta seigneurie, dans son auguste magnificence, consentira à nous allouer régulièrement une honnête mensualité, grâce à laquelle, Excellence, nous resterons pour la vie et dans les siècles des siècles,  
» Tes obéissants serviteurs,  
» Stefano Guigliani della Porta,  
» Beato.  
Ce fut le Cabri qui se chargea de porter ce poulet à domicile. Il abor-

da le concierge avec les marques de sa plus parfaite considération et le pria de vouloir bien transmettre, au baron Zilani, le message qu'il tenait dévotement sur son cœur.  
Il apprit, fort désappointé, que le baron était en voyage, et qu'il n'avait pas fixé la date de son retour.  
Le Cabri remporta sa lettre, et discuta longtemps avec le Podestat, sur la conduite à tenir.  
En dépit des termes quasi affectueux de leur supplique, ils commençaient à voir clair dans le jeu du Maltais. Ils ne doutaient plus que celui-ci les avait proprement roulés, qu'il n'avait arrangé l'expédition de la salita Magarella que pour se débarrasser de complices devenus encombrants. Néanmoins, ils avaient cru habile de taire leur ressentiment, de donner au Maltais le change sur leurs sentiments, afin de ne point, tout d'abord, l'effaroucher... Ils en tiraient tous les avantages possibles, tout en se tenant sur leurs gardes. Il serait toujours temps de changer de tactique, et d'en venir aux menaces, si le baron restait sourd à leurs suggestions, ou s'il le prenait de haut.  
Il leur en coûtait d'avoir écrit pour rien une si belle épître.  
Après bien des hésitations, ils décidèrent de la faire tenir au Maltais sous pli recommandé, après avoir inscrit, au dos de l'enveloppe, l'adresse du signor Bibenlo Santucci.

Si la lettre n'était point distribuée, elle leur reviendrait. Ils sauraient ainsi que le concierge ne les avait point trompés; dans le cas contraire, ils perceraient à jour la tactique de leur ancien chef, et ils pourraient manœuvrer, désormais, de manière à lui faire comprendre, clairement, que le temps des dérobades était révolu.  
L'accusé de réception, qu'ils avaient demandé, leur apprit que leur missive avait touché son destinataire en quelque lieu.  
Ils attendirent patiemment une réponse, puis, persuadés qu'elle ne viendrait pas, autrement d'amertume, ils reprirent, nuitamment, leur faction, aux alentours de la villa Zilani.  
Un soir que le baron, absorbé, rentrait chez lui à pied, il se trouva tout à coup encadré par deux hommes.  
Son premier mouvement fut de sortir son revolver, mais ayant prévu ce geste, le Podestat avait tiré sa « navaja » et la tenait si près de la gorge de Zilani, que ce dernier comprit que mieux valait n'opposer aucune résistance. Il feignit ne pas reconnaître ses agresseurs et dit, d'un ton dédaigneux :  
— C'est bon, prenez mon porte-feuille... tout ce que vous voudrez... mais laissez-moi passer. Je suis pressé.  
— Mon cher, dit tranquillement le Podestat, pour qui nous prends-tu donc? Aurions-nous si mauvaise mine que tu nous juges avec cette

sévérité?... Nous crois-tu, vraiment, capables d'emprunter, par la force, le maigre secours qu'un ami ne saurait nous refuser?  
— Un ami? répéta le baron avec hauteur. Je ne vous connais pas.  
— L'ingrat!  
— Il s'agit probablement d'une ressemblance... Je sais que j'ai quelque part, un sosie...  
— Vraiment?... et il y a longtemps que tu as fait cette découverte intéressante?  
— Depuis que me sont venues, de divers côtés, des sollicitations auxquelles je n'ai rien compris.  
— Le bon après! fit le Podestat d'un ton paternel.  
Et comme, à la faveur de ce dialogue, le baron essayait de saisir quelque chose dans la poche arrière de son pantalon, Beato gronda cette fois, en appuyant plus fortement sa lame sur la carotide de son prisonnier.  
— Haut les mains!  
— Estimant qu'il ne lui restait d'autre salut que l'obéissance, le baron laissa le Cabri explorer sa poche, et en retirer un bracelet de qualité.  
— Une belle pièce, fit Stefano en connaissance.  
— Puis, excédé de la mauvaise foi de son ancien patron :  
— Tu n'en as pas gagné, Maltais, depuis que tu auras avec les honnêtes gens. Nous aurions préféré te traiter gentiment avec toi... mais puisque tu nous renes...  
(A suivre)





«Quelle merveilleuse souplesse!»  
«Certes! Ce que nos tissages de laine suisses fabriquent aujourd'hui est vraiment admirable!»

Tissu de laine suisse, chacun l'admire, et avec raison!



## ZIG ZAG

Madame, vous qui rêviez hier de pouvoir adapter à votre machine à coudre l'appareil qui vous permettrait de coudre en zigzag est devenu aujourd'hui une réalité. C'est un véritable enchantement, car il s'adapte sur n'importe quelle machine neuve ou vieille, canette centrale (ronde) au prix de **Fr. 75.-**

### COUPON RÉPONSE

Sans engagement, veuillez m'envoyer le prospectus

Nom : .....

Adresse : .....

**Maison d'Arx** Place Chauderon 20, Lausanne  
Tél. (021) 3 73 94

Quelques pastilles de **FORMIROL** chaque jour

Préviennent d'un refroidissement le retour

Toutes pharmacies et drogueries - Le tube de 30 pastilles fr. 1.55  
Dr A. Wander S.A., Berne

Noël 1949

**G. Schrepfer s/a**  
Fourrures

VOUS PROPOSE...

Un manteau de pattes d'ocelot d'une coupe parfaite  
Fr. 850.- Icha compris

14, rue de l'Hôpital - Neuchâtel  
51 a, Léopold-Robert, la Chaux-de-Fonds

## Tapis persans

Pour cause imprévue, à vendre quelques belles pièces pour salon et salle à manger. Prix très intéressants. - Ecrire sous chiffres R. 17505, à Publicitas, Neuchâtel.

Literie Meubles rembourrés  
**PERROTTET TAPISSIER**  
Atelier Parcs 40  
Tél. 5 52 78  
Vente Transformations Réparations

## POISSONS FRAIS

**Traites de rivière**  
**Traites du lac** Fr. 4.- et 5.- le ½ kg.  
**Bondelles et palées** Fr. 2.50 le ½ kg.  
**Filets** à Fr. 4.- le ½ kg.  
**Filets de perche** Fr. 3.- et 4.- le ½ kg.  
**Sole entière** Fr. 2.80 le ½ kg.  
**Filets de sole** Fr. 6.- le ½ kg.  
**Cabillaud entier ou en tranches** Fr. 2.20 le ½ kg.  
**Colin** Fr. 3.- le ½ kg.  
**Merlans** Fr. 1.50 le ½ kg.  
**Filets de dorsch** Fr. 2.20 le ½ kg.

NOTRE SPECIALITE

**Filets de dorsch panés** Fr. 2.30 le ½ kg.

**Escargots au beurre pur** à Fr. 1.80 la douzaine

**Filets de hareng fumé**

Câpres, oignons, cornichons, mayonnaise

Ménagères: profitez de nos offres intéressantes

GROS ET DETAIL

**LEHNHERR Frères**  
NEUCHÂTEL - Téléphone 5 30 92

**Descentes de lit**  
tissées, Fr. 13.50  
moquette en laine  
jacquard, dessin  
moderne, Fr. 22.-  
qualité supérieure,  
dessin d'Orient,  
Fr. 31.-, points  
noués, Fr. 55.-  
Un cadeau qui plait  
et dure  
La maison du tapis  
**Spichiger & C<sup>ie</sup>**  
6, Place-d'Armes  
NEUCHÂTEL

**Pour Noël**  
**Sujets pour pendre à l'arbre**  
soit chocolat, massepain, etc.  
En outre:  
**fondants, pralinés**  
des meilleures marques en boîtes et au détail; très grand choix, se hâter.  
**Chocolat glacé** en petits cubes.

**Zimmermann S.A.**

**Une tache à votre habit vite un flacon de Menciline**  
LE MEILLEUR DETACHANT  
Le flacon Fr. 1.70  
Dans les pharmacies et drogueries seulement

A vendre **camionnette**  
1500 kg., sortant de révision et de peinture, avec garantie Tél (038) 6 11 12

Machine à laver **TEMPO**  
**Williomenet** C.I.S.A. ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
livre et installe rapidement

Offrez un de nos

## stylos à bille

Pencillette 2.40  
Wuriter 2.75  
Alpine 2.80  
Bicolora 3.50  
Court pour dames 4.20  
Pour dames avec parfumeur 4.20  
Biro-Minor 4.50  
(long et court)  
Eversharp 7.50  
Flo-Ball 8.50  
Biro-Cadet 7.50  
Biro-Standard 12.50  
Biro-Automatic 15.-

PAPETERIE

**Bickel**  
NEUCHÂTEL

Les bougies anglaises pour chandeliers sont arrivées  
Voir notre vitrine spéciale

**DRUGERIE**  
**PAUL SCHNEITZER**  
NEUCHÂTEL

## ENCADREMENTS DE LIT

en moquette laine depuis **Fr. 175.-**.  
La maison du tapis **Spichiger & C<sup>ie</sup>** pour vos cadeaux de qualité

## ŒUFS FRAIS ÉTRANGERS

26 c. la pièce  
Vachering Mont d'or, qualité extra, Fr. 4.70 le kg. par boîte depuis 600 grammes

**R.-A. STOTZER**  
TRESOR

**POUR VOTRE FONDUE**  
**MAGASIN MEIER S.A.**

N'attendez pas...

les derniers jours pour passer votre commande de vins, pour les fêtes de fin d'année...  
Téléphoner maintenant au 5 46 44, Fr. Meier-Charles S. A., la Coudre, vous serez bien servis...

# Mesure et conduite...

Puissance au frein 95 CV.

Couple maximum 24,9 kgm.

Rapport poids-puissance 14,9 kg./CV.

Centre de gravité très bas

Surface de freinage 1136 cm<sup>2</sup>

Surface des glaces 1,82 m<sup>2</sup>

Surmultiplication sur demande

Largeur hors-tout 182 cm.

Quel que soit le facteur sur lequel porte le test auquel elle est soumise — reprises, conduite en montagne, tenue de route, freinage, visibilité, confort, sécurité, économie — la Ford passera toujours vos épreuves!

Pour votre éducation personnelle, cette voiture mérite que vous en fassiez un essai très poussé. Il vous suffit de vous adresser au Distributeur officiel de la Ford Motor Company (Belgium) S. A., toujours disposé à mettre, à cet effet, une voiture à votre disposition.

Cond. int. 4 portières

Fr. 12750.- plus ICHA

Cond. int. 2 portières

Fr. 12450.- plus ICHA

Livable immédiatement

# FORD

## SIX CYLINDRES

Livable également avec moteur V-8



Neuchâtel: Grand Garage Robert

Bienne: Grand Garage du Jura S.A.

Fribourg: Garage A. Maradan.

Genève: Autohall Métropole, rue d'Italie 6.

Autohall Servette S.A.

La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois-Rois S.A.

Lausanne: Garage Red Star S.A., R. Mettraux.

Délégué: O. Gehriger, Zurich

Le Locle: Garage des Trois-Rois S.A.

Montreux: L. Mettraux et fils S.A.

Payenne: Arnold Ischi, garage de la Promenade.

Porrentruy: Lucien Vallat.

Sion: Kaspar frères.

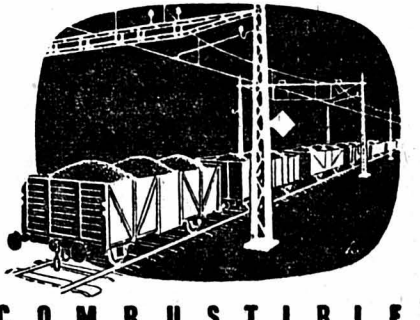
Yverdon: Louis Spaeth.

## GRAND GARAGE ROBERT

DISTRIBUTEUR OFFICIEL DE LA FORD MOTOR COMPANY (BELGIUM) S. A.

NEUCHÂTEL  
Faubourg du Lac 31  
Téléphone 5 31 08

## M. SCHREYER



COMBUSTIBLES

MAGASIN E. MORTHIER  
**LANGEL**  
succ.  
NEUCHÂTEL

prend les commandes de **Biscottes aux amandes** jusqu'au 15 décembre 1949

Offrez **LA CRAVATE SIGNÉE**

*Clair*

une merveille

## LA VÉRITABLE TAILLALE NEUCHATELOISE BACHELIN

est en vente chaque vendredi et samedi

chez E. LANGEL, rue du Seyon  
M<sup>lle</sup> FLÜHMANN, Rocher

Passez vos commandes

## Pourquoi Messieurs,

vous priveriez-vous d'un manteau

alors que vous pouvez saisir la vraie aubaine en vous procurant un de nos superbes 100 % laine?

Vraiment épatant pour Fr. 95.-

Vraiment formidable pour Fr. 125.-

Venez les voir et vous en serez convaincus

« A la Mode de Chez Nous »  
Fabrique de vêtements - Rue des Moulins 31 - Tél. 5 36 51

## A vendre « FIAT »

Topolino cabriolet, modèle 1948, avec housses, en parfait état mécanique et carrosserie.

Garage Patthey et fils

Porcelaine = UNE ADRESSE....  
Cristaux = mais la bonne....  
Céramique = **A la Place du Marché**  
Argenterie = **NEUCHÂTEL**  
Coutellerie = La maison spécialisée  
Ustensiles de cuisine = fondée en 1848  
Ouvert dimanche 11 et 18 décembre, de 14 à 18 h.

**SOLLBERGER & C<sup>o</sup>**

## Cristal



Les Spécialistes  
**SOLLBERGER & C<sup>o</sup>**  
PLACE DU MARCHÉ NEUCHÂTEL

LA MAISON  
**Reymond Comminot**  
OPTIQUE NEUCHÂTEL  
rue de l'Hôpital 17

vous présente pour les fêtes des **CADEAUX UTILES**

- Lunettes - Etuis soignés
- Jumelles - Loupes
- Baromètres - Thermomètres
- Microscopes - Boîtes de compas, etc.



# BALLY

## Souliers bas pour Messieurs!

L'économie par la qualité!



48<sup>50</sup>

**Modèle racé, coupe Laupart**  
Box brun grainé. Semelle BALLY „CLIPPER“, inégalable et solide

48<sup>50</sup>

**Modèles identiques avec semelles crêpe**

46<sup>50</sup>



avec solides semelles de cuir

38<sup>50</sup>

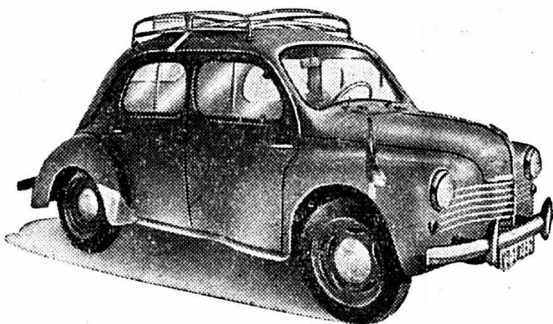
**REMARQUEZ NOS NOUVEAUX PRIX AVANTAGEUX**

Ces prix s'entendent nets  
VOYEZ AUSSI NOS VITRINES  
RUE DU TRESOR

*Chaussures Populaires Bally*

RUE DU SEYON  
NEUCHÂTEL

### PORTE-BAGAGES AVIONAL « LÉMAN »



Poids minime : 3,6 kg. Il peut être fixé en une seconde, grâce au tendeur genre fixation de skis. Les tubes sont en avional poli, donc plus résistants qu'en aluminium. Travail 100 % suisse. Sécurité, Bien-facture. Par sa grande utilité aussi bien en été qu'en hiver, il donne au surplus à la voiture une ligne élégante et sportive. Les skis peuvent y être fixés rapidement moyennant 2 grands élastiques. Il s'adapte sur toutes les voitures : Renault, Fiat, Volkswagen, Morris, etc. Prix de vente : Fr. 138.— Pour modèles plus grands : supplément Fr. 10.—

En vente dans toutes les agences. Distributeurs pour la Suisse :  
BUSENHART-SPORTS, VEVEY, tél. 0.21 5 25 15 ou 5 25 72  
Const. PIDOUX, VEVEY, tél. 0.21 5 17 99

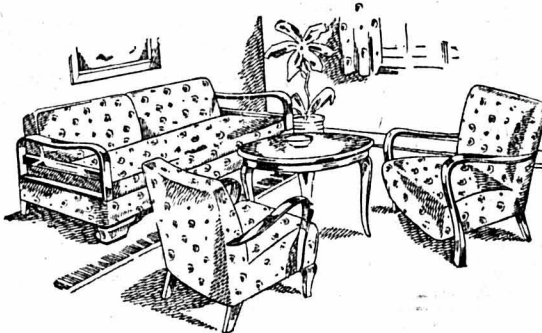
Pour votre jardin

### FUMIER DE CHEVAL

bien conditionné, livré franco domicile. — Alphonse BLOCH, commerce de chevaux, Maillefer 29, tél. 6 14 19.

Deux fauteuils

modernes, recouverts de moquette, 100 fr. pièce, deux fauteuils genre club recouverts tissu neuf, 170 fr. pièce, à vendre d'occasion. Perrotet, Parc 40 ou Vausseyon 3, téléphone 5 52 78.



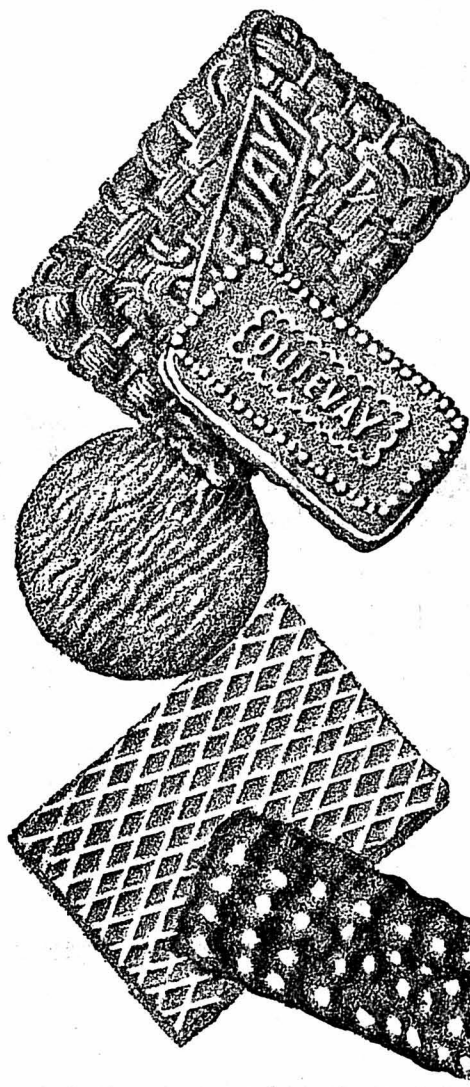
STUDIO TROIS PIÈCES DEPUIS 496.—  
Grand choix et grande facilité de paiements

*Mobilier G. Meyer*

Rue Saint-Honoré et rue Saint-Maurice

# DESSERT RIVALISON

au détail



Frais et croustillant, ce assortiment de biscuits exquis vous sera servi dans chaque bon magasin à un prix étonnamment bas.

250 Grammes  
fr. 1.50

*Ouleway*  
MORSES

la plus grande fabrique de biscuits suisse.

**M. Dubois**  
Horlogerie Réparations Vente

Temple-Neuf 11  
1er étage  
face aux Armourins  
Bons RÉVEILS  
depuis Fr. 10.—  
PENDULES de buffet  
MONTRES (ancr. 15  
rubis) depuis Fr. 85.—

TOUJOURS LES BONNES SAUCISSES AU FOIE

juteuses  
à Fr. 3.50 le 1/2 kg.  
**A. VOUGA**  
Charcuterie de campagne  
Halle aux viandes

**Santé et joie de vivre**

peuvent être retrouvées en combattant les douloureux rhumatismes, la sciaticque, la goutte ou les douleurs articulaires au moyen d'une cure avec la Baume de Genève-Rophalen, produit exclusivement végétal. La vessie et les reins sont nettoyés, stimulés et revigorés, de sorte que le dangereux acide urique est éliminé par l'urine. Ce baume est un véritable bienfait pour l'estomac, et la digestion. Flacons à Fr. 4.— et Fr. 8.—, cure complète Fr. 13.— En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Fabricant: Herboristerie Rophalen, Brunnen 111

## A TRAVERS LE MONDE

### Le chef d'un gang parisien de rats d'hôtel était un Suisse

**Il a été arrêté avec quatre complices et sa maîtresse**  
PARIS, 7 (A.F.P.). — Cinq rats d'hôtel dont les vols s'élevaient à environ cinquante millions de francs français viennent d'être arrêtés par les inspecteurs de la 10<sup>ème</sup> brigade territoriale. Le chef du gang, Hubert Jenny, né à Marly-le-Grand (Suisse) en 1917, aventurier international aux multiples identités et plus connu sous les noms de Zimmermann ou d'Antoine le Corse, avait mis « au point » un nouveau système de cambriolage dit « vol à la clé ». Accompagné d'un de ses complices qu'il conduisait dans une superbe voiture américaine, il s'arrêtait devant un des grands hôtels de la capitale et se présentait à la réception sous un prétexte quelconque. Là, il examinait rapidement le tableau où sont déposées les clés pendant l'absence des clients, notait le numéro d'une chambre momentanément inoccupée et le transmettait à son complice qui se présentait à son tour en demandant « sa » clé. Les mal-fauteurs ont opéré notamment de cette façon à l'hôtel Terminus, près de la gare Saint-Lazare, au « Commodore », où ils firent main basse sur un collier de 500,000 fr., au « George V », à l'« Ambassador », au « Grand Hôtel », à l'« Hôtel de Paris » et au « Napoléon », avenue Friedland. Partout ils dérobaient d'importantes quantités de vêtements, des valises, des bijoux, des sommes d'argent. Leur butin le plus considérable fut, à l'hôtel Napoléon, un coffret de bijoux appartenant à deux Américaines et dans lequel ils trouvèrent des bijoux estimés à 6 millions de francs.

### Pour entretenir ses routes La Roumanie rétablit les corvées moyenâgeuses

BUCAREST, 7 (A.F.P.). — Tous les habitants des villes et de la campagne, hommes et femmes, de 18 à 56 ans pour les hommes et 18 à 45 ans pour les femmes, devront apporter leur contribution individuelle aux travaux de réparation et d'entretien des routes, suivant un règlement qui vient d'être établi par le conseil des ministres et publié par le « Bulletin officiel ».  
Cette contribution, qui est annuelle, comporte aussi pour les participants l'obligation de mettre à la disposition des autorités tous les moyens de transport qui sont en leur possession.  
Le nombre des jours de prestation de travail varie de deux à vingt jours par an. Il est proportionnel au revenu de chaque habitant.  
Les étrangers habitant la Roumanie depuis plus de six mois sont également susceptibles d'être requis à ce travail obligatoire, à l'exception des membres du corps diplomatique et consulaire.  
Le règlement prévoit que certaines catégories d'habitants pourront remplacer leur obligation de travail par une contribution d'argent proportionnelle au nombre de jours de travail auxquels ils sont obligés de se soumettre.  
Diverses sanctions sont prévues pour ceux qui, sans motif légal, ne se présenteraient pas au travail.

### L'Eglise catholique tchécoslovaque accusée de haute trahison

PRAGUE, 7 (Reuter). — La maison d'édition de l'Etat tchécoslovaque a publié hier un document accusant la hiérarchie catholique du pays de haute trahison par ordre du Vatican.

### Les électeurs de Dax s'adressent à l'O. N. U. pour protester contre l'inéligibilité d'un politicien français au Conseil municipal

PARIS, 7. — M. Eugène Millies-Lacroix, ancien sénateur des Landes, a été réélu quatre fois depuis la libération conseiller municipal et maire de Dax. Chaque fois, ses majorités ont été plus imposantes. Or, avec une égale obstination, le Conseil de préfecture annule ces élections en déclarant M. Millies-Lacroix inéligible, pour avoir voté, en 1940, les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.  
Les électeurs de Dax, en présence de la quatrième annulation qui vient d'intervenir, considèrent « que celle-ci est une plaisanterie de mauvais goût ». Ils ont donc adressé une requête à l'O.N.U. en s'appuyant sur l'article 21 de la Déclaration des droits de l'homme, pour obtenir satisfaction contre le point de vue des pouvoirs publics.

## LA VIE NATIONALE

**Comment donner une base légale à la publication des noms de chauffeurs ivres ?** — ZÜRICH, 7. Au cours de la discussion du rapport administratif pour 1948 au Grand Conseil zuricois, différents orateurs ont parlé de la décision du Tribunal fédéral interdisant la publication des noms de chauffeurs ivres et ont demandé quels pouvaient être les voies et moyens pour maintenir cette mesure. Le conseiller d'Etat délégué à la justice a dit que cette mesure avait eu un effet préventif, car le nombre des fautes et le retrait des permis étaient en diminution sur l'année passée. Le Conseil d'Etat ne peut naturellement pas s'élever contre la décision du Tribunal fédéral, mais on examine actuellement les possibilités de donner une base légale à la publication du nom des fautes.  
**La Confédération contribuera pour 3 millions à l'agrandissement du palais des Nations à Genève.** — BERNE, 7. Le Conseil fédéral publie un projet d'arrêté concernant une contribution de la Confédération, fixée à 3 millions, à la construction de nouveaux bureaux pour l'Organisation mondiale de la santé à Genève.  
Le message ad hoc dit entre autres choses : Sur les 8 millions de francs qui seraient avancés par la Confédération, le canton de Genève s'est déclaré prêt à en prendre 500,000 fr. à sa charge. Cette répartition semble équitable. En effet, le canton de Genève a dépensé jusqu'ici plus de 8 millions de francs et la ville de Genève plus de 4 millions pour faciliter l'installation d'institutions internationales.

## Nouvelles économiques et financières

**SUISSE**  
Les caisses Raiffeisen neuchâtelaises  
La Fédération neuchâtelaise des caisses de crédit mutuel (système Raiffeisen) a tenu ses assemblées annuelles le samedi 3 décembre 1949, à la Chaumette, sous la présidence de M. Pierre Urfer, vétérinaire à Fontaineleau.  
En matinée, 62 dirigeants des caisses ont suivi un cours d'administration donné par des instructeurs de l'Union Raiffeisen suisse, MM. Serex, vice-directeur, et Froidevaux, directeur.  
L'après-midi s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la fédération, en présence de 90 délégués. Dans son rapport présidentiel, M. Urfer s'est plu à souligner la force et l'indépendance des caisses locales et les importants progrès réalisés durant l'exercice 1948. Les 28 caisses neuchâtelaises, toutes affiliées à l'Union suisse des caisses de crédit mutuel, groupent 1774 sociétés et 5786 déposants. Le mouvement d'affaires se chiffre à 24 millions alors que la somme globale des bilans ascende à 11,8 millions, en augmentation de 1,1 million soit de 12 % par rapport à l'année précédente. Le bénéfice de l'exercice, de 49,146 fr., a été intégralement attribué aux réserves qui atteignent 225,285 fr.  
L'assemblée a manifesté sa satisfaction du succès remporté au Grand Conseil lors de la discussion de la motion Sauser (la Brévins) relative au dépôt des fonds publics et communaux dans les caisses Raiffeisen. Confiant dans l'esprit d'équité des hautes autorités cantonales, elle attend une prochaine et heureuse solution à cette légitime revendication. Elle a également pris connaissance des conséquences relatives au dépôt des fonds de la nouvelle loi fiscale.  
Dans un exposé, M. Serex, vice-directeur, fit un « tour d'horizon économique et financier ». Jetant un coup d'oeil sur la situation générale du pays, s'arrêtant spécialement sur la situation monétaire, il mit l'accent sur la mission de ces petits instituts d'épargne et de crédit dans la lutte contre la centralisation des finances du pays.  
Le succès de la journée des « raiffeisenistes » neuchâtelais démontre la vie et l'importance de ce mouvement d'entraide sociale au sein de nos communautés autonomes.

**ALLEMAGNE OCCIDENTALE**  
Augmentation du nombre des chômeurs  
A la date du 30 novembre dernier, l'Allemagne occidentale comptait 1,387,513 chômeurs, ce qui représente une augmentation de 70,947 par rapport au 31 octobre.  
**ARGENTINE**  
A propos des avoirs suisses bloqués  
Depuis près d'un an et demi, une somme d'environ 550,000 francs suisses, avoirs de maisons d'édition et de libraires suisses, est bloquée en Argentine, parce que la Banque centrale de ce pays refuse de mettre à disposition les devises nécessaires à son rapatriement. Les quelque cinquante libraires argentins débiteurs ont pourtant tout intérêt à rembourser cette dette, afin d'obtenir de nouveaux envois suisses.  
Mais ils n'ont plus reçu de devises et les autorités remettent constamment à « plus tard » leurs demandes dans ce sens. L'attaché culturel de la légation de Suisse à Buenos-Aires, M. Pierre Erni, vient de prendre la chose en main et a demandé à l'association suisse des libraires et éditeurs de procéder à une enquête auprès de ses membres, afin de connaître le montant de la créance. Cette enquête a révélé également qu'un grand nombre d'ouvrages scientifiques avaient été exportés en Argentine, ces derniers temps, spécialement depuis le succès qu'avait rencontré l'exposition suisse du livre en juin 1946, à Buenos-Aires; beaucoup de revues aussi n'ont pas encore été payées; des droits d'auteurs d'autre part, sont encore dus.  
La légation de Suisse s'occupe actuellement d'examiner les résultats de cette enquête et d'inviter les divers débiteurs argentins d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Banque centrale d'Argentine. La plupart des libraires argentins avaient encore concu leurs affaires au cours « privilégiés » de 87,39 pesos pour 100 francs suisses, ce qui permettait en Argentine un prix de vente fort intéressant des livres suisses, ce qui n'est plus le cas depuis la dévaluation du peso.

## BIBLIOGRAPHIE

**L'ALLEMAGNE SUR L'ECHIQUIER...**  
Elle l'est triplement dans le numéro de « Curieux » de cette semaine, où nous trouvons, à côté d'une solide étude de Bertrand de Jouvenel, une page de mémoire et en particulier sur les Tarniers et la suite du récit sensationnel d'un ancien capitaine de la Luftwaffe sur la tentative d'évasion — restée inconnue jusqu'à présent — de Goering à Nuremberg.  
Dans le même numéro, de nombreux articles d'actualité retiennent l'attention : en marge du prochain scrutin fédéral, d'intéressants renseignements sur les manières différentes de voter dans chaque canton; une enquête sur les « internements abusifs » dans les maisons de santé du pays de Vaud; des précisions sur la représentation romande dans l'administration fédérale et une analyse de la « comédie du vin ».  
Si nous relevons encore, parmi d'autres articles, un reportage illustré sur le rôle des bateaux-pilotes, une chronique nouvelle sur la mode masculine et des précisions sur les prix littéraires à travers le monde et en particulier sur les derniers qui viennent d'être attribués à Paris, on se rend compte de l'abondance et de la diversité de matières qu'offre « Curieux », premier hebdomadaire romand.

\* Le trafic routier entre Domodossola et Locarno est interrompu par suite d'un éboulement de terrain qui s'est produit à proximité de Pianezza.  
Les travaux de déblaiement sont en cours.  
\* Le Conseil fédéral a pris un arrêté prorogeant jusqu'au 31 décembre 1951 celui du 8 mars 1946 concernant l'assouplissement des mesures qui restreignent la création de nouveaux journaux, périodiques et agences de presse et d'information.  
\* Mardi, l'autorail de Paris a ramené à Bâle le reste de l'équipe des tireurs de Buenos-Aires accompagnés d'officiels, en tout treize personnes.  
\* Un arrêté du Conseil d'Etat vaudois lève, à partir du 31 décembre 1949, la régie de la commune de Chardonnay-sur-Morges, qui existait depuis le 6 mars 1846. Il y a donc 103 ans. La régie a été instituée parce que le village ne pouvait constituer des autorités régulières, à cause de sa faible population.

## CARNET DU JOUR

Université (Aula) : 20 h. 15, Conférence : L'approvisionnement de la Suisse en énergie électrique.  
CINEMAS  
Rex : 20 h. 30, La garnison en folle.  
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Un mari idéal.  
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Blanc comme neige.  
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Le Grand Elan.  
Théâtre : 20 h. 30, Californie.

## CITOYENS

La nouvelle loi sur le statut des fonctionnaires fédéraux augmente les dépenses publiques de près de 50 millions par an. Alors que la situation économique se gâte elle va nécessiter de nouvelles taxes et de nouveaux impôts, ce qui augmentera le coût de la vie, causera des difficultés à l'industrie et créera du chômage. Pour défendre vos intérêts il faut voter le 11 décembre prochain et obliger ainsi la Confédération à faire d'abord des économies si elle veut mieux payer un personnel déjà bien rétribué.

# NON

Comité d'action contre la nouvelle loi fédérale sur les fonctionnaires, Zurich, Case postale Fraumunster 349.



# OUVERTURES DES MAGASINS EN DÉCEMBRE

Nous informons notre honorable clientèle que les

**MAISONS CI-DESSOUS  
OUVRIRONT LEURS MAGASINS**

**Les dimanches  
11 et 18 décembre de 14 à 18 h.**

HORAIRE DE LA SEMAINE OUVRABLE

|                                     |                                          |                                         |
|-------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Jeudi 1 <sup>er</sup> au 9 décembre | } 8 <sup>h</sup> 15 à 12 <sup>h</sup> 15 | 13 <sup>h</sup> 15 à 18 <sup>h</sup> 30 |
| Samedi 10 décembre jusqu'à Noël     |                                          | 13 <sup>h</sup> 15 à 19 <sup>h</sup>    |
| Lundi 26 au 30 décembre             |                                          | 13 <sup>h</sup> 15 à 18 <sup>h</sup> 30 |
| Samedi 31 décembre                  |                                          | 13 <sup>h</sup> 15 à 19 <sup>h</sup>    |

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> ET 2 JANVIER FERMÉS**

**PKZ** (BURGER, KEHL & Cie S.A.)

**A. FREY** (FAUBOURG DU LAC 2)

**EXCELSIOR** (GRAND-RUE 2)

**AUX ARMOURINS S.A.**

**AU SANS RIVAL**

**AUX 2 PASSAGES S.A.**

**A NEUCHÂTEL**

### Un cadeau utile

Tapis de table  
moquette en laine  
ou tapis de table  
moquette en coton  
Très beau choix  
Articles de qualité  
**Spichiger & C<sup>ie</sup>**  
NEUCHÂTEL



IMPORTANT pour le bon fonctionnement de votre machine à coudre

Huile spéciale,  
blanche et très fluide



**Wettstein**  
SEYON 16 GRAND-RUE 5  
NEUCHÂTEL  
La maison où vous serez bien servis.

### Un manteau d'hiver

pure laine,  
de coupe et de  
qualité parfaites,  
s'achète à la

**Coopérative  
du vêtement**

GRAND-RUE 6  
1<sup>er</sup> étage

### Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question nous vous indiquerons immédiatement le seul traitement qui convient. Bas invisibles évolutifs et réparables.

### Reber

Bandagiste - Tél. 5 14 52  
NEUCHÂTEL  
Saint-Maurice 7  
Tombes - S.E.N.J. 5%

### Biscômes

— au miel  
— aux amandes  
— aux noisettes  
— grands biscômes —  
— sur commande

**Zimmermann S.A.**  
109<sup>me</sup> année



écarte  
les dangers  
du départ  
à froid

**La bonne enseigne**  **Pour le bon commerçant**

**PEINTURE M. THOMET FILS ÉCLUSE 15**

## CADEAUX

Assortiments à thé  
Napperons  
Lingerie chaude  
Couvertur de laine  
Parures lingerie  
Mouchoirs - Pochettes  
Chémiserie

### Kuffer & Scott

NEUCHÂTEL

**Majestic**  
FIFTH AVENUE NEW YORK

La marque du poudrier le plus chic muni du nouveau  
DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE

Malgré l'ingéniosité de sa combinaison qui distribue automatiquement la petite quantité de poudre nécessaire à une application, le prix n'est pas plus élevé que celui d'un poudrier ordinaire.

Depuis Fr. 14.25 à Fr. 37.50

Avantages: Economique  
Conserve le parfum  
Préserve le miroir

Dorure garantie inaltérable.  
Demandez-nous une démonstration.

Seul dépositaire pour Neuchâtel:

**Parfumerie Hindler** Rue de l'Hôpital 9

### LA GRAPPILLEUSE

La vente des jouets et articles de Noël commence jeudi 15 décembre, à 9 heures

LE COMITÉ.

La qualité et le choix font notre réputation



Articles de voyage en tous genres

**Guy-Roselet**  
MAROQUINIER

## Porcelaine



GRAND CHOIX DE CADEAUX APPRÉCIÉS

### LOERLIN ROBERT

Tél. 5 13 34  
Rues du Seyon et de l'Hôpital - NEUCHÂTEL

## Un AGA

### les progrès de la Radio chez soi



des fr. 445.-

Chez votre marchand de radio, demandez à entendre les nouveaux modèles AGA.

Tous les appareils de radio « **AGA** » sont en vente chez

**PORRET-RADIO**  
SPECIALISTE  
Seyon 3 - Tél. 5 33 06

Fiancés achetez vos alliances  
**CHEZ H. VUILLE**  
VIS-A-VIS DU TEMPLE DU BAS

### BÂCHES

neuves, première qualité, absolument imperméables, munies d'œillets, lourdes et mi-lourdes.

| Dimensions            | Mi-lourdes | Lourdes   |
|-----------------------|------------|-----------|
| 220 x 140 centimètres | Fr. 29.-   | Fr. 40.-  |
| 290 x 220 »           | Fr. 50.-   | Fr. 75.-  |
| 450 x 290 »           | Fr. 108.-  | Fr. 125.- |
| 600 x 350 »           | Fr. 168.-  | Fr. 217.- |

ou toute autre grandeur désirée sans supplément dans les trois jours. Garantie montant remboursé dans les cinq jours en cas de non-convenance. Couvertures pour autos, étoffe des ballons de barrage, l'idéal pour autos, bateaux et stores. Demandez des offres avec échantillon.  
Tous compris dans les prix. Envois seulement contre remboursement.

Articles textiles U.S.A.  
X. E. TOBLER, Zurich-Oerlikon, Unterfeldstr. 25  
Téléphone (051) 46 78 26



### Salles à manger

Six pièces depuis Fr. 580.-  
CHOIX TRÈS GRAND  
Arrangements de paiements

**Mebles G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

## 0.39

### 444

## 2.10

Les meilleurs vins apéritifs liqueurs

**G. Hertig Fils & C<sup>ie</sup>**  
La Chaux-de-Fonds



Votation fédérale  
des 10 et 11 décembre  
sur le statut  
des fonctionnaires  
fédéraux

**Conférence publique  
à NEUCHÂTEL**

vendredi 9 décembre à 20 h. 15  
à la Rotonde

ORATEURS :

Camille BRANDT, conseiller d'Etat  
J.-Louis BARRELET, conseiller d'Etat  
E. HAUDENSCHILD, secrétaire S.E.V.  
Fritz BOURQUIN, secrétaire F.O.B.B.

Comité des salariés en faveur  
du statut des fonctionnaires  
fédéraux.

Comité des partis nationaux.  
Parti socialiste neuchâtelois.

**INDUSTRIEL**

de nationalité suisse, établi en France depuis  
de nombreuses années, cherche commandite  
pour extension et lancement d'un article nou-  
veau. Intérêts et participation. Possibilité de  
retransfert des capitaux après un temps à con-  
venir. Garanties de tout premier ordre. —  
Adresser offres écrites à P. N. 307 au bureau  
de la Feuille d'avis.

Quelle que soit la qualité  
de vos cheveux

**voire permanente**  
tiendra

Ceci, grâce à nos différents systèmes

**R. BUSSY**

maître coiffeur diplômé

NEUCHÂTEL

Temple-Neuf 15 - Tél. 5 25 78

**APOLLO**

Tél. 5 21 12

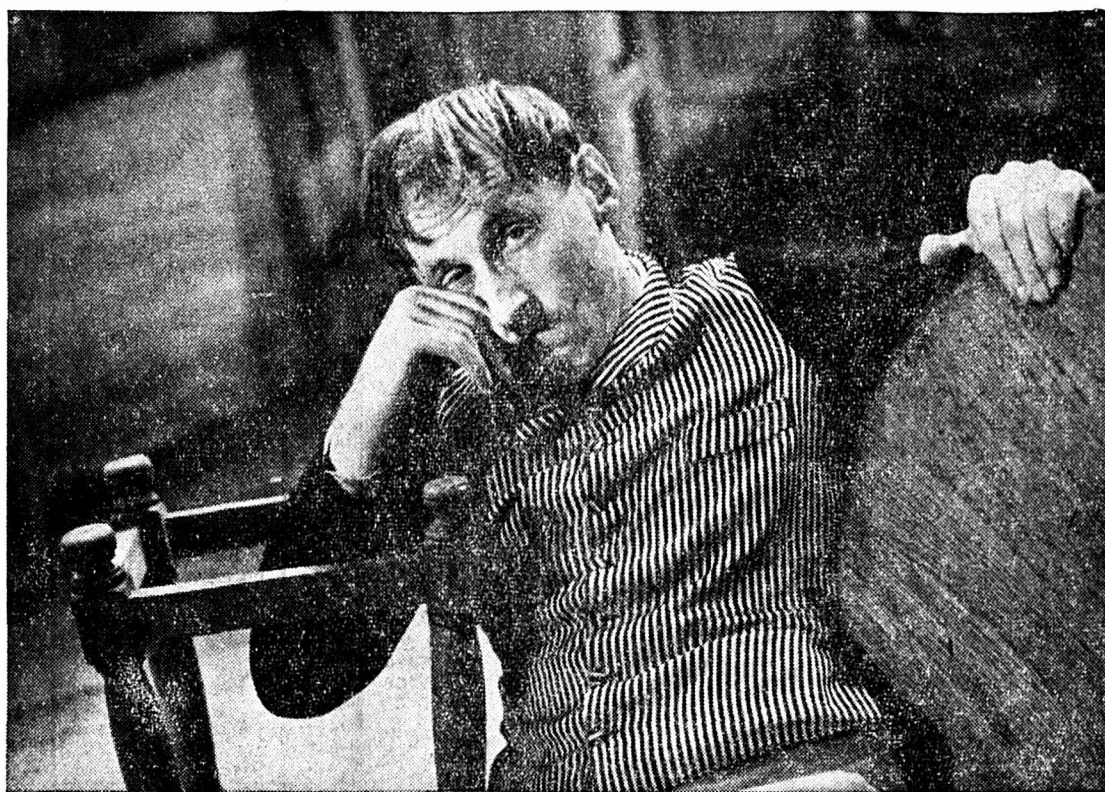
**BOURVIL**

Le Prince  
du Rire

son  
meilleur  
film

**BOURVIL**

Dans le rôle de «LÉON L'INNOCENT»



DÈS AUJOURD'HUI

Jeudi, samedi,  
dimanche, mercredi :  
matinées à 15 h.

**BOURVIL**

Le Roi  
du Loufoque

une  
comédie d'un comique  
irrésistible

**BLANC COMME NEIGE**

avec Mona GOYA, Robert BERRI, Pauline CARTON, LOUVIGNY

NOTRE « 5 A 7 »

SAMEDI à 17 h. 30  
DIMANCHE à 15 h.

**TOUTE LA VILLE DANSE**

réalisé par JULIEN DUVIVIER

La grandiose évocation de la VIENNE de JOHANN STRAUSS :

FERNAND GRAVEY

LUISE RAINER

PARLÉ FRANÇAIS

**Chiroscopie scientifique**

Vos dons et aptitudes physiques ou moraux, vos  
qualités et vos défauts, la voie du succès, vous  
seront révélés par l'étude scientifique de vos mains.  
Consultations sur rendez-vous, tél. 5 30 31.

**Les abonnements à la  
« Feuille d'avis de Neuchâtel »  
pour 1950**

peuvent être renouvelés dès  
maintenant par versement à  
notre compte postal IV 178.

Renouvellement jusqu'au :

31 mars 1950 . . . Fr. 6.70  
30 juin 1950 . . . Fr. 13.20  
31 décembre 1950 . Fr. 26. —

ADMINISTRATION DE LA  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

**Transports**

Camion se rendant pro-  
chainement à Martigny  
cherche tout transport  
pour l'aller et le retour.  
Albert Gelsler, Enges  
(Neuchâtel), tél. 7 62 02.

Des bracelets  
délicieux SCHULZ  
CHAVANNES 16

**MARIAGE**

Demoiselle sympathi-  
que, de toute moralité,  
présentant bien, bonne  
éducation, désire connai-  
tre monsieur de condi-  
tions analogues, grand,  
âge 42 à 55 ans. Adres-  
ser offres écrites avec  
photographie qui sera  
retournée, à L. C. 270,  
case postale 6677, Neu-  
châtel.



Faubourg  
du Lac 8 NEUCHÂTEL  
Tél. 5 21 68

**Ecole de conduite d'auto**

Apprenez à conduire dans une école officiel-  
lement reconnue et qui vous fera bénéficier  
d'une très grande expérience. Cours théori-  
ques et pratiques. — Le garage HIRONDELLE  
forme des conducteurs depuis 1920.



**MISE AU POINT**

Des bruits malveillants circulent actuellement  
selon lesquels la maison F. J. Burrus & Cie,  
aurait versé une contribution financière impor-  
tante au Comité référendaire contre la loi  
sur le statut des fonctionnaires.

La direction de F. J. Burrus & Cie, proteste  
contre ces calomnies et déclare formellement  
qu'elle-même, ni aucun membre de la fa-  
mille Burrus n'a apporté une collaboration  
financière de quelque ordre que ce soit à une  
action contre la loi qui sera soumise au peuple  
dimanche prochain.

Peine pénale sera déposée contre les person-  
nes qui continueront à lancer ou à répandre  
des bruits contraires à la vérité qui font  
l'objet de la présente mise au point.

F. J. Burrus & Cie,  
Boncourt.

**CONFÉRENCE PUBLIQUE ET GRATUITE  
LA SUISSE - LE MONDE**

**LIBERTÉ RELIGIEUSE**

Dr J. NUSSBAUM, de Paris

parlera de ses voyages derrière le Rideau de fer et du rôle  
de la Suisse dans l'établissement de la liberté religieuse  
dans le monde

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE, à 20 h.  
Grande Salle des conférences

**THÉÂTRE**

Tél. 5 21 62

Dès ce soir à 20 h. 30 Pour 5 jours  
DIMANCHE : MATINÉE à 15 h.

AUCUNE VILLE  
NE VOULAIT D'ELLE...

AUCUN HOMME  
NE POUVAIT  
LA DOMPTER

Distribué par  
STAR-FILM,  
Zurich



EN  
TECHNICOLOR

Barbara STANWYCK  
Ray MILLAND  
Barry FITZGERALD

**CALIFORNIE**

Le passionnant roman d'amour d'une femme brave et courageuse  
et d'un homme qui ne craignait personne... sauf elle!

Un film en couleurs vous montrant la ruée folle vers l'or et la violence  
et les combats sanglants pour la terre et la liberté. **Parlé français**

**Grande soirée de bienfaisance**  
eu faveur du Noël des malades nécessiteux hospitalisés

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1949, à 20 h. 15  
dans les salons du RESTAURANT BEAU-RIVAGE  
(mis gracieusement à disposition)

Organisée par  
le « Trait d'Union » sous les auspices des hôpitaux de Neuchâtel

Avec le bienveillant concours de  
**Un groupe d'accordéonistes « Le Muguet »**

Direction : M. Matthey-Doret

**MM. Jeannot et Haag**

(Classe de diction S. Puthod)

**Jemès**, prestidigitateur

**Mlle S. Wutrich**, danseuse

(Classe L. Caracini)

**Nolim**, comique

**M. Willy Lugeon**, baryton

Fleurier

**Delloy**, imitateur de Bourvil

de la chaîne du bonheur

**Pop et Tap**, sketches humoristiques

**The four sisters**, danse acrobatique

**Duo Schmid**

PRIX DES PLACES : Fr. 2.25 (Taxe et danse comprises)

BELLE LOTERIE ORCHESTRE « SWING SERENADERS »

**N'ACHETEZ PAS  
LE DIMANCHE**

« Souviens-toi du jour du repos  
pour le sanctifier »

EGLISE REFORMÉE  
Paroisse de Neuchâtel

**Cadres**

Un encadrement de  
goût rehaussera tou-  
jours vos œuvres d'art.  
Adressez-vous  
à la

**TAMÉ** signifie succès. Tamé signifie  
garantie. Depuis 30 ans, Tamé  
enseigne **une langue en  
deux mois**. Diplôme de lan-  
gues en trois Enseignement direct et par  
correspondance. — Préparation aux emplois  
fédéraux en quatre mois.

**ECOLE TAMÉ, Neuchâtel**. Concert 6  
Tél. 5 18 89 — Lucerne, Zurich.  
Bellinzone Sion Fribourg Saint-Gall

**PHOTO  
ATTINGER**

7, pl. Plaget-3, pl. Purry  
NEUCHÂTEL

Grand choix de ba-  
guettes en tous gen-  
res, moderne et  
anclen.

**MARIAGE**

Dame sérieuse, sans ré-  
laxation, ayant quelques  
économies, aimerait ren-  
contrer monsieur de 40 à  
48 ans. Pas sérieux s'ab-  
stenir. Joindre photogra-  
phie qui sera retournée.  
Adresser offres écrites à  
S. R. 304 case postale  
6677, Neuchâtel.

Dimanche 11 décembre 1949  
**Course  
à Lausanne**  
match de championnat  
**Montchoisi -  
Young Sprinters**  
Départ : 12 h. 15,  
place de la Poste  
Prix : Fr. 9.— par personne  
Inscriptions :  
**AUTOCARS FISCHER** Tél. Mariu  
7 55 21  
ou Papeterie Bickel & Co, vis-à-vis de la Poste  
Tél. 5 10 75



# LA VIE NATIONALE

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## Le projet de loi sur le maintien de la propriété foncière rurale devant le Conseil national

### Une décision fâcheuse ou... ceux qui n'ont rien appris!

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Combattre la spéculation sur les biens-fonds agricoles est aujourd'hui devenu un impératif. Il s'agit là d'une des mesures les plus efficaces pour protéger l'agriculture, maintenir la famille paysanne sur ses terres, freiner la « prolifération » dans les campagnes.

Or donc, le département fédéral de justice et police a fait adopter par le Conseil fédéral, il y a deux ans déjà, un projet de loi sur le maintien de la propriété foncière rurale; lourd, étatisé, compliqué, dérogeant de façon sensible à parfois abusive aux principes du droit commun, en particulier au code de obligations.

Je rappelle que ce texte combinait le régime en vigueur pendant l'heureux temps des pleins pouvoirs — ratification officielle des contrats de vente portant sur les biens-fonds agricoles — avec un droit de préemption en faveur d'une série impressionnante de proches et de parents du vendeur, de fermiers, d'ouvriers agricoles, etc. Tout cela exigeant, comme cela se doit, formules et papiers en abondance, avis, procédure et tout ce qui fait les charmes de la bureaucratie.

Le Conseil national, en dépit des avis et des avertissements lancés surtout de la Suisse romande, a encore chargé le bateau en introduisant un droit d'opposition afin de faire annuler une transaction immobilière sur laquelle on peut soupçonner des visées de spéculateurs.

Beaucoup mieux inspiré, le Conseil des Etats avait, en septembre dernier, allégé, épuré, simplifié le projet et, sans rien lui enlever de son efficacité, l'avait rendu acceptable pour un pays qui certes acquis à l'idée d'une économie organisée a, maintes fois, marqué son peu de goût pour un dirigisme paralytique.

Les sénateurs ont, en particulier, ramené à des limites raisonnables l'exercice du droit de préemption. Surtout, au lieu de prescrire un droit d'opposition absolu, ils ont préféré laisser aux cantons la faculté de l'introduire dans leur législation.

### Une commission entêtée

An lieu de se ranger aux sages conclusions de la Chambre fédérative, qui assurait le mieux les chances du projet, la commission, dans sa majorité, s'est entêtée.

En vain une minorité où l'on trouve pourtant d'authentiques paysans comme MM. Plot, radical vaudois, ou Pasquier, conservateur fribourgeois, tentent-ils de faire entendre la voix de la sagesse. La coalition agrarienne et socialiste l'emporte sur tous les points importants et maintient les décisions primitives du Conseil national, malgré l'avis de M. de Steiger.

Ainsi les divergences principales subsistent.

Mais, sans aucun doute, le Conseil des Etats ne se laissera pas détourner de la bonne voie, d'autant moins que les votes sont acquis au National à de faibles majorités. Ainsi l'article qui limitait aux cantons la possibilité d'introduire le droit d'opposition (texte du

### Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

| ACTIONS                          |        |   |        |
|----------------------------------|--------|---|--------|
| Banque nationale                 | 720.-  | d | 720.-  |
| Credit fonc. neuchât.            | 670.-  | d | 670.-  |
| LA Neuchâteloise sa. G.          | 680.-  | d | 680.-  |
| Cables élect. Cortina            | 8300.- | d | 8300.- |
| Ed. Dubied S. G.                 | 790.-  | d | 790.-  |
| Ciment Portland                  | 1400.- | d | 1400.- |
| Tramways Neuchât.                | 800.-  | d | 800.-  |
| Suchard Holding S. A.            | 810.-  | d | 815.-  |
| Et. Perrenoud                    | 505.-  | d | 505.-  |
| OBLIGATIONS                      |        |   |        |
| Etat Neuchât. 2 1/2              | 102.-  | d | 102.50 |
| Etat Neuchât. 3 1/2              | 101.50 | d | 101.50 |
| Etat Neuchât. 4 1/2              | 104.75 | d | 104.75 |
| Ville Neuchât. 3 1/2             | 102.-  | d | 102.-  |
| Ville Neuchât. 3 1/2             | 102.75 | d | 102.75 |
| Ca. de Fonds 4 1/2               | 101.25 | d | 101.25 |
| Tram. Neuch. 3 1/2               | 101.-  | d | 101.-  |
| Etat 3 1/2                       | 101.-  | d | 101.-  |
| Et. Perrenoud 4 1/2              | 101.-  | d | 101.-  |
| Suchard 3 1/2                    | 101.50 | d | 101.50 |
| Taux d'escompte Banque nationale | 1 1/2  | % |        |

### Bourse de Zurich

| OBLIGATIONS           |        |        |          |
|-----------------------|--------|--------|----------|
| 3 1/2 O.F.F. diff.    | 1908   | 104.40 | 104.25 % |
| 3 1/2 O.F.F.          | 1938   | 102.45 | 102.45 % |
| 3 1/2 Emp. féd.       | 1941   | 101.50 | 101.50 % |
| 3 1/2 Emp. féd.       | 1946   | 106.30 | 106.30 % |
| ACTIONS               |        |        |          |
| Union banques suisses | 871.-  | d      | 872.-    |
| Credits suisses       | 797.-  | d      | 798.-    |
| Société banque suisse | 785.-  | d      | 785.-    |
| Mot. Columbus S. A.   | 478.-  | d      | 478.-    |
| Aluminium Neuchâtel   | 1873.- | d      | 1885.-   |
| Netfil                | 1253.- | d      | 1252.-   |
| Sulzer                | 1560.- | d      | 1560.-   |
| Botev                 | 62.-   | d      | 61.-     |
| Royal Dutch           | 235.-  | d      | 233.-    |

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

### Billets de banque étrangers

Cours du 7 décembre 1949

| Acheteur           |       |       |
|--------------------|-------|-------|
| France française   | 1.07  | 1.11  |
| Dollars            | 4.27  | 4.31  |
| Livres sterling    | 10.15 | 10.36 |
| Francs belges      | 8.50  | 8.86  |
| Florins hollandais | 101.- | 108.- |
| Escudos portugais  | 101.- | 108.- |
| Lira italienne     | 64.-  | 67.-  |

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

### Un remède de famille contre les rhumatismes : un bon liniment

Si quelque'un de votre famille souffre de rhumatismes, essayez donc ce moyen, qui a fait ses preuves : tout ce qu'il vous faut, c'est 100 gr. de liniment «Rheumagio» que vous trouverez chez votre pharmacien. Humectez simplement les endroits douloureux, sans frotter ni masser, la douleur disparaît immédiatement. Ce simple remède, très efficace contre rhumatismes, douleurs musculaires, sciatique, maux de dos et raidisseurs, vous donnera entière satisfaction. N'hésitez pas de demander encore aujourd'hui à votre pharmacien 100 gr. de liniment «Rheumagio».

Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 2.86 (i.c.).

## Deux chasses à l'homme à Genève

(c) Revenant à son domicile, une dame entendit du bruit dans son appartement. Elle referma la porte à clef et alerta la police. Des gardiennes se rendirent sur place et grâce aux traces laissées par les souliers du malfaiteur, car il s'agissait d'un cambrioleur, il fut possible de le suivre et de constater qu'il s'était enfui par les toits.

Après une poursuite qui dura trois-quarts d'heure, on le surprit. Le malfaiteur tomba dans une lucarne qui était restée ouverte et vint choir dans un grenier où il fut arrêté. Il s'agit d'un récidiviste qui avait déjà été interné à Bochuz.

(c) Inquiétés par des bruits insolites, des habitants du quartier des Baux-Vives, alertèrent la police tard dans la nuit de mardi à mercredi. Deux gardiennes surprirent en flagrant délit de cambriolage deux individus venus de Paris qui prirent la fuite à leur vue.

Les représentants de la loi les poursuivirent. Ils tirèrent en l'air dans l'intention de les effrayer, mais peine perdue. Heureusement ils furent rejoints. Il s'agit d'un Italien de 47 ans, Duilio Caruoni et d'un Français Henri Chissot de 33 ans, appartenant à une bande de malfaiteurs du « milieu ».

**Les obsèques des victimes du lac d'Uri.** — ALTDORF, 7. Environ deux mille personnes ont assisté mercredi à l'enterrement des victimes de la catastrophe du lac d'Uri. Le cortège funèbre était précédé de la bannière cantonale des tirés et de plus de vingt autres drapeaux. Le gouverneur de l'Etat, le conseiller fédéral et les autorités communales d'enthal étaient présents «in corpore». Sur la tombe, le landammann Arnold a adressé les derniers adieux aux disparus et a apporté la sympathie de la population et des autorités du canton, ainsi que de toute la Suisse aux familles éprouvées.

Après quelques paroles de consolation de l'Eglise et l'office des morts, la cérémonie émouvante s'est terminée par un morceau de musique «J'avais un camarade».

## Le nouveau vice-président du Conseil national

En cours de séance, le Conseil national a nommé son vice-président. Comme on pouvait le prévoir, son choix s'est porté, par 145 voix sur 160, sur un représentant du Tessin, M. Alesandro Pini, radical, un jeune encore, mais qui n'a que 42 ans. Ainsi l'an prochain, les Confédérés nationaux retrouveront le siège qu'ont occupé, au cours du siècle passé, trois des leurs : Pioda, en 1834, Garbani-Nerini en 1921, et Dollfus en 1938.

## Le nouveau vice-président du Conseil national

En cours de séance, le Conseil national a nommé son vice-président. Comme on pouvait le prévoir, son choix s'est porté, par 145 voix sur 160, sur un représentant du Tessin, M. Alesandro Pini, radical, un jeune encore, mais qui n'a que 42 ans. Ainsi l'an prochain, les Confédérés nationaux retrouveront le siège qu'ont occupé, au cours du siècle passé, trois des leurs : Pioda, en 1834, Garbani-Nerini en 1921, et Dollfus en 1938.

## Un sursis accordé à Mme Giron

GENÈVE, 7. — On sait que les avocats de Mme Simone Giron ont demandé à la commission des grâces du Grand Conseil la remise de la peine de 2 mois de prison à laquelle le tribunal de police l'a condamnée et l'effet suspensif du jugement.

A la suite de cette demande, un sursis a été accordé à leur cliente, laquelle devait normalement se présenter à la prison mercredi. La commission des grâces du Grand Conseil statuera samedi sur le recours de Mme Giron.

## Un sursis accordé à Mme Giron

GENÈVE, 7. — On sait que les avocats de Mme Simone Giron ont demandé à la commission des grâces du Grand Conseil la remise de la peine de 2 mois de prison à laquelle le tribunal de police l'a condamnée et l'effet suspensif du jugement.

A la suite de cette demande, un sursis a été accordé à leur cliente, laquelle devait normalement se présenter à la prison mercredi. La commission des grâces du Grand Conseil statuera samedi sur le recours de Mme Giron.

## Un sursis accordé à Mme Giron

GENÈVE, 7. — On sait que les avocats de Mme Simone Giron ont demandé à la commission des grâces du Grand Conseil la remise de la peine de 2 mois de prison à laquelle le tribunal de police l'a condamnée et l'effet suspensif du jugement.

A la suite de cette demande, un sursis a été accordé à leur cliente, laquelle devait normalement se présenter à la prison mercredi. La commission des grâces du Grand Conseil statuera samedi sur le recours de Mme Giron.

**plus que jamais...**

UN TAM-POW JEX

EN VAUT DEUX...

ET IL NET-TOIE

BIEN MIEUX!

**JEX**

NETTOIE TOUT EN UN CLIN D'OEIL ET SPÉCIALEMENT L'ALUMINIUM

Attention!! imitations, déceptions!

BARBEZAT & CO, FLEURIER

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

### AU PROCÈS DE SOFIA

## Kostov plaide non coupable!

Où Dimitrov est mis en cause

Kostov reconnaît également avoir tenté d'influencer la direction du parti par l'entremise de l'ancien président bulgare Dimitrov. Il a eu des délégués avec les chefs yougoslaves au sujet de l'alliance balkanique en automne 1944. Des chefs yougoslaves ont proposé au parti communiste bulgare de participer à une alliance balkanique dans laquelle l'armée bulgare passerait sous le commandement de Tito.

En novembre 1944, le représentant du gouvernement yougoslave, Kardelj, est venu à Sofia pour discuter ce plan. Mais Kostov a déclaré à Kardelj qu'une telle alliance n'était pas encore possible.

D'autre part, il était compréhensible que le parti communiste bulgare ne pourrait pas se déclarer d'accord de céder à la Yougoslavie la Macédoine bulgare comme l'alliance le prévoyait. Kostov a ajouté avoir tenu Dimitrov au courant de ses délibérations. L'accusation, par contre, prétend que Kostov a agi à l'insu de Dimitrov.

### Stefanov se reconnaît coupable

Ivan Stefanov, ancien ministre des finances, est ensuite interrogé. Il se reconnaît coupable de tous les chefs d'accusation, qui d'ailleurs concernent aussi Kostov. Il avoue avoir été pendant trois ans au service de la Grande-Bretagne, et avoir travaillé pour elle au sein du mouvement communiste.

### Dix mille télégrammes réclament la peine de mort!

SOFIA, 8. — Soixante-quatre témoins sont cités à comparaître au procès. Le tribunal a déjà reçu dix mille télégrammes qui réclament la peine de mort pour les accusés.

### Kostov nie toujours

SOFIA, 8 (Reuter). — Kostov ayant nié avoir fait de l'espionnage pour la Grande-Bretagne et travaillé à la création d'une fédération balkanique antisoviétique, la cour lui fait observer qu'il se contredit, car il a avoué tout cela à l'instruction.

On lit alors une longue déclaration

### La nouvelle internationale syndicale libre est officiellement constituée

LONDRES, 7 (A.F.P.). — La constitution de la nouvelle Internationale syndicale libre a été votée hier par 48 millions 881,000 mandats contre zéro.

«A la suite du vote qui vient d'avoir lieu, je déclare constituée la Confédération internationale des travailleurs libres», a déclaré M. Paul Finnet, président du congrès.

Aucune surprise n'a marqué le vote nominal sur la constitution de la nouvelle organisation syndicale libre. Toutes les organisations syndicales représentées ont voté «oui» et sont donc automatiquement affiliées, sauf la Confédération française des travailleurs chrétiens et la Confédération belge des travailleurs chrétiens, représentant 1 million 300,000 mandats, qui ont deux ans pour décider si elles s'affilient.

Par contre la Confédération libre des travailleurs italiens, d'inspiration catholique, a voté «oui», et a donc adhéré. Les représentants des centrales ouvrières belges et suisses ont approuvé la constitution et doivent faire voter leur affiliation à la nouvelle Internationale, par leurs mandants, ce qui n'est, qu'une simple question de forme.

### Le nouveau secrétaire général des syndicats libres

LONDRES, 7 (A.F.P.). — M. Oldenbroek (Hollande), secrétaire général de la Fédération internationale des transports, a été élu secrétaire général de la nouvelle Internationale des syndicats libres.

Bruxelles a, d'autre part, été choisie comme siège du secrétariat de la nouvelle Internationale.

### Contrats collectifs pour les mineurs des Etats-Unis

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — Le syndicat des mineurs «United Workers of America», présidé par M. John Lewis, a signé des contrats collectifs avec plusieurs charbonnages, aux termes desquels les mineurs recevront une hausse de salaire de 95 cents par jour.

### Une déclaration d'un représentant français à l'O.N.U.

L'U.R.S.S. posséderait déjà dix bombes atomiques

NEW-YORK, 7 (A.F.P.). — M. Montel et le général Billotte, représentants français à l'O.N.U., ont quitté New-York mardi soir par avion pour Paris.

M. Montel, qui est aussi président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a déclaré avant son départ que la Russie fabriquait chaque mois de 2 à 4 bombes atomiques et en possédait déjà 8 ou 10.

### Recital Walter Gieseking

Chacun sait encore le souvenir du dernier concert que Walter Gieseking nous a donné à Neuchâtel. La salle, enthousiaste, avait retrouvé en lui ce prince du piano aux dons extraordinaires qui, depuis plus de 20 ans, maintient sa puissance renommée au rang des plus grands pianistes internationaux.

Son programme sera consacré cette année (le 13 décembre) à J.-S. Bach, Partita No 6 en mi mineur, Schuber, Sonate en si bémol majeur (œuvre posthume), Debussy, Suite «Pour le Piano» et Ravel, trois pièces pour le piano «Gaspard de la Nuit», Ondine, Le Gibet, Scarbo.

### L'appel de la route

Le tirage du 17 décembre de la Loterie romande à Brigue attirera bien des milliers de billets pressés de savoir quelle sera leur chance pour cette tranche. Beaucoup songent déjà à la route du Simplon, comme à une route enchantée qui, partant de Brigue, conduit peut-être vers la chance et la joie de l'imprévu.

Que tous les rêveurs sensibles à l'appel de la route se disent bien que pour s'engager sur cette dernière, il faut avoir payé son passage en prenant un billet de la Loterie romande.

### Conférence Belles-Lettres

Les fonctions qu'a exercées Paul-Henri Spaak sont si nombreuses et si importantes dans la politique mondiale qu'il est vain de vouloir le rappeler. Orateur puissant, le meilleur de notre époque, Spaak s'est toujours et partout signalé par la vérité de ses affirmations et la conduite des affaires qui lui furent confiées. Homme politique toujours écouté, que tout le monde voudra entendre, Paul-Henri Spaak parlera vendredi à la Salle des conférences.

### Le souper Réveillon de Saint-Sylvestre au Café du Théâtre

Tél. 5 29 77

## Parlant du rapprochement franco-germanique

### M. Adenauer accuse les socialistes de nuire à l'Allemagne dans ses rapports avec l'étranger

DUSSELDORF, 7 (A.F.P.). — «Alors que la majorité du peuple français désire aboutir à une entente avec l'Allemagne, il faut que de notre côté, nous fassions notre possible pour enlever à la France tout sentiment de crainte en ce qui concerne l'avenir», a déclaré mercredi le chancelier Adenauer, parlant de la politique extérieure du gouvernement fédéral au Congrès du parti chrétien-démocrate de Rhénanie-Westphalie à Düsseldorf.

Le chancelier a accusé ensuite le parti social-démocrate allemand d'avoir, par son opposition à l'accord de Petersberg, considérablement nui à la république fédérale allemande dans ses rapports avec l'étranger. Il a affirmé que l'insinuation du leader social-démocrate Carlo Schmid, au cours du débat de politique extérieure au parlement fédéral, selon laquelle les accords de Petersberg avaient peut-être été signés de côté allemand avec l'arrière-pensée de ne pas les respecter toujours, avait eu sur M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères de France l'effet le plus désastreux.

Parlant d'un éventuel réarmement allemand, le chancelier a souligné une fois de plus que les Alliés étaient tenus par le droit international d'assurer la sécurité du peuple allemand. Il s'est prononcé contre le recrutement de soldats allemands dans des armées étrangères et il a affirmé qu'on pouvait tout au plus, le cas échéant, envisager la création d'un contingent allemand dans une armée européenne.

### Pour une coopération économique entre les pays scandinaves et la Grande-Bretagne

STOCKHOLM, 7 (A.F.P.). — Dans un communiqué publié mercredi, le gouvernement suédois fait connaître son intention d'examiner avec la Grande-Bretagne, la Norvège et le Danemark la proposition britannique récemment soumise aux gouvernements scandinaves pour favoriser une plus intime coopération économique.

Le gouvernement suédois propose qu'une réunion d'experts ait lieu à Stockholm, à partir du 15 décembre.

On annonce d'autre part que le gouvernement norvégien accepte de discuter les points contenus dans la note britannique.

«Le ministre des affaires étrangères a fait savoir à l'ambassade britannique qu'une délégation d'experts norvégiens était prête à se trouver à Stockholm du 15 au 17 décembre, pour des négociations préliminaires britannico-scandinaves».

### Evacuation des terres occupées par les paysans italiens

ROME, 7 (Reuter). — Les paysans italiens «rebelle» se sont conformés aux ordres de la police mercredi et ont commencé à évacuer en masse les milliers d'hectares qu'ils avaient occupés dans la province de Rome, durant les cinq derniers jours.

Une faible minorité d'entre eux, ont cependant ignoré les ordres des divers détachements de police, qui avaient été envoyés dans toute la province. La plupart des paysans qui se sont conformés aux ordres reçus, ont fait dans l'espoir que leurs revendications seront immédiatement étudiées par la commission du terrain qui a été constituée en hâte dans cette intention.

L'occupation des terres dans le centre de l'Italie a suivi celle du nord de la Péninsule. Là également, les paysans ont évacué, après qu'ils eurent reçu l'assurance qu'on tiendrait compte de leurs revendications.

### AVIS TARDIFS

Société neuchâteloise de science économique

Ce soir, à 20 h. 15

Aula de l'université

Conférence de

**M. R. LERESCHE**

Ingénieur de Motor-Columbus S.A.

Sujet :

**L'approvisionnement de la Suisse en énergie électrique**

sulvie d'un film sur

**La construction de l'usine du Lucendro**

Entrée : Fr. 1.- pour les non-membres.

### Contemporains de 1910

Réunion mensuelle

vendredi 9 décembre, à 20 h. 30

au café de la Gare du Vauseyon

### ARRIVAGES :

**TAPIS MOQUETTE LAINE JACQUARD**

2x3 m., Fr. 250.-, qualité supérieure

Vente par acompte

Descentes de lit, dessins modernes, laine jacquard, Fr. 22.-

LA MAISON DES TAPIS DE QUALITÉ

**Spichiger & Co - Neuchâtel**

### BEAU-RIVAGE

AUJOURD'HUI

**SOIRÉE DANSANTE**

avec l'orchestre

**Swing Percheners**

### TERUZZI NE SAIT PAS QUI A ÉTÉ PENDU POUR LUI.

Un intéressant reportage sur l'ancien ministre des colonies de Mussolini, cette semaine dans «PARIS MATCH». Dans le même numéro, le Journal de Paris. En vente partout.



LA VIE NATIONALE

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La conférence européenne de la culture s'ouvre aujourd'hui à Lausanne

Notre correspondant de Lausanne nous écrit : Sous les auspices du Mouvement européen, se tiendront dans la capitale vaudoise, du 8 au 12 courant, les assises de la conférence européenne de la culture.

Un patrimoine commun

Dans la grave crise de l'après-guerre, l'union de l'Europe apparaît primordial pour le développement de chacun des pays qui la composent. Néanmoins, cette union resterait une utopie s'il n'existait par-delà nos divisions actuelles : linguistiques, religieuses, politiques, un dénominateur commun sur lequel tous les Européens puissent s'entendre, la notion de l'homme et de la liberté.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Neuchâtelois, soyons heureux !

Neuchâtelois, soyons heureux, car ceux qui ne vivent pas sous le brouillard ne connaissent pas l'enchantement d'une journée soudainement ensoleillée !

Des élèves de l'École de commerce invités à la Foire de Lyon

La direction de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel a été invitée par le conseil d'administration de la Foire internationale de Lyon à envoyer l'année prochaine, lors de l'exposition, les meilleurs élèves des promotions sortantes, à l'occasion de deux journées consacrées à l'enseignement commercial supérieur.

VAL-DE-ROZ

VALANGIN Recensement de la population

(c) Le recensement de la population de notre village au 1er décembre indique 423 habitants, soit, une diminution d'une unité par rapport à 1948.

VAL-DE-TRAVERS

Les subventions financières des communes pour la correction de l'Areuse

(c) Nous avons publié, récemment, le nouveau plan de répartition, élaboré par l'autorité cantonale, relatif aux subventions financières qui seraient à la charge des onze communes du Val-de-Travers pour la correction et l'entretien de l'Areuse dont les premiers travaux ont débuté à la fin de cet été.

VIGNOBLE

AREUSE Collision d'autos

Mardi, à 18 h. 50, un fourgon postal venant de Colombier par Vaudignon et le Crêt-d'Areuse est entré en collision avec une automobile de Cortaillod qui venait de Neuchâtel et roulait sur le tronçon bétonné de la route cantonale en direction de Boudry.

BOUDRY La roulotte à l'humour vagabonde

Hier matin, à 8 h. 50, un train routier composé d'un tracteur et d'une roulotte s'est trouvé en panne au moment où, se dirigeant vers Yverdon, il amorçait la montée au tournant du Lion d'Or.

PESEUX L'Avent

(sp) Les fidèles, qui remplissent notre temple chaque semaine, sont touchés de voir que les dimanches de l'Avent sont marqués par la lumière des bougies qui brillent au pied de la chaire dans la verdure de branches de sapin enrubannées avec art.

VALLEÉ DE LA BROYE PAYERNE

Une auto fauche un poteau et culbute

(sp) Un agriculteur vaudois, M. Roger Cosandani, habitant Sassel, se rendait en automobile à Payerne. A la sortie du village fribourgeois de Pétery, la machine, qui roulait à gauche, faucha un poteau électrique et culbuta au bas d'un talus. Les deux occupants ont été légèrement atteints.

AVENCHES Blessé par la chute d'un arbre

(c) Mardi après-midi, M. Robert Girard, garde-forestier de l'Etat, dirigeant une équipe de bûcherons dans les grèves du lac de Morat, a été atteint par la chute d'un arbre, dévié par le vent qui soufflait en tempête. M. Girard fut transporté à son domicile par l'ambulance locale ; il a une jambe cassée et souffre de nombreuses contusions.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Un avocat et un détective genevois prennent en mains l'affaire de Maracon

(c) Les familles des deux victimes de l'assassinat de Maracon, nommées Bovet et Monnard, ont chargé un avocat de Genève, M. Nicolet, de prendre leurs intérêts en main.

AUX MONTAGNES

Mort à Genève d'un artiste peintre chaux-de-fonnier

On annonce le décès, à l'hôpital cantonal, de l'artiste peintre Roger Jeanmairet, originaire de la Chaux-de-Fonds et âgé de 45 ans.

LA BRÉVINE

Hommage au centenaire

(sp) La fondation « Pour la Vieillesse » a joint ses hommages à ceux qu'a reçus M. Ali Richard, notre centenaire, en lui remettant une adresse spéciale et une gravure du peintre Giacometti, honorant la vieillesse.

De la ligne du pied du Jura à la Suisse orientale

A maintes reprises, nous sommes intervenus ici pour chercher à améliorer les communications directes sur la ligne du pied du Jura.

La Nouvelle Gazette de Zurich, à l'une des extrémités de la ligne, soulève un point qui nous paraît intéressant et auquel nous croyons utile de faire écho. Il s'agit des correspondances avec la Suisse orientale et particulièrement de la situation qui se présente avec le train 117. Celui-ci est un direct Genève-Zurich qui passe à Neuchâtel à 17 h. 08 et atteint les bords de la Limmat à 19 h. 50.

Or, le train pour Coire part de Zurich à 19 h. 35, et celui pour Saint-Gall à 19 h. 40. Notre confrère zuricois pense qu'il serait très souhaitable pour les relations Suisse romande (via Neuchâtel) et Suisse orientale de mettre ces divers trains en correspondance. Il suffirait pour cela d'accélérer quelque peu le train 117. Nous nous associons à cette requête qui nous paraît fort judicieuse et à laquelle il paraît possible de donner satisfaction.

Cour de cassation pénale

La Cour de cassation pénale a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Paul-René Rosset, et elle a examiné une demi-douzaine de pourvois.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER Une arrestation

(c) La police cantonale a arrêté mardi, au domicile de ses parents où il se cachait, un jeune homme de 24 ans, nommé K., soupçonné de vol et de cambriolage par la police bernoise qui le recherchait. K. est expulsé de notre canton pour des délits commis antérieurement.

IDENTIFICATION D'UNE VOLEUSE

(c) L'ancienne femme de chambre d'un hôtel, soupçonnée d'avoir volé des draps et linon chez son employeur, a été interrogée mardi par la police et a fini par faire des aveux. Il s'agit d'une nommée G. B., ressortissante italienne, contre laquelle plainte a été portée.

RÉGIONS DES LACS

Les suites judiciaires d'un accident de la circulation

(sp) Le tribunal pénal d'Estavayer-le-Lac, présidé par M. Reichlin, s'est occupé de la dernière séance, d'un accident de la circulation survenu sur la route cantonale, entre Payerne et Avenches, à la sortie du village de Dompreire. Le ministère public était représenté par M. Albert Murith.

Des élèves de l'École de commerce invités à la Foire de Lyon

La direction de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel a été invitée par le conseil d'administration de la Foire internationale de Lyon à envoyer l'année prochaine, lors de l'exposition, les meilleurs élèves des promotions sortantes, à l'occasion de deux journées consacrées à l'enseignement commercial supérieur.

VAL-DE-ROZ

VALANGIN Recensement de la population

(c) Le recensement de la population de notre village au 1er décembre indique 423 habitants, soit, une diminution d'une unité par rapport à 1948.

VAL-DE-TRAVERS

YVERDON Collision entre une voiture neuchâteloise et une auto américaine

(c) Hier matin, une voiture américaine conduite par un sergent belge est entré en collision au moment d'un dépassement, à la sortie d'Yverdon, avec une voiture neuchâteloise. Cette dernière, projetée hors de la route, a été presque entièrement démolie. La voiture américaine est également dans un piteux état. Par chance, les deux conducteurs sortent presque indemnes de l'accident.

A LA FRONTIÈRE

Le fils du maire d'un village du Jura français assassiné

Au cours d'une discussion, un cultivateur de la Châtellaine, près d'Arbois (Jura), le nommé Joffre Saül Dubois, 33 ans, a été d'un coup de fusil de chasse au moment d'un dépassement, à la sortie d'Yverdon, avec une voiture neuchâteloise. Cette dernière, projetée hors de la route, a été presque entièrement démolie. La voiture américaine est également dans un piteux état. Par chance, les deux conducteurs sortent presque indemnes de l'accident.

JURA VAUDOIS

PROVENCE

Assermentation des autorités

(c) Le 1er décembre, devant une assemblée de 47 citoyens du village et des montagnes, le préfet du district de Grandson a procédé à l'installation et à l'assermentation des autorités communales de Provence.

NAISSANCES

Monsieur et Madame Francis BERGER et leurs enfants Michel et Danièle, ont la joie d'annoncer la naissance de Gisèle-Catherine le 7 décembre 1949 Suchiez 15 - Clinique du Crêt

Soutenance de thèse à l'Université

Hier, en fin d'après-midi, M. Georges Redard a soutenu devant la Faculté des lettres de notre Université une thèse de doctorat sur le suffixe grec «-itès, -itis».

Ce fut pour M. Redard l'occasion, non point de présenter une longue série de mots, mais de développer de façon aussi captivante que brillante un certain nombre de considérations dont la portée ne se limite pas aux exemples étudiés, mais intéresse aussi d'autres langues. Nous ne saurions louer assez la précision élégante avec laquelle fut expliquée l'origine même du suffixe, puis son application à des catégories de mots fort nombreuses, qui ont passé jusque dans notre langue (médicaments : pyrite, anthracite ; termes médicaux : méningite, néphrite, etc.), et enfin sa signification et sa valeur. Des applaudissements nourris témoignèrent du plaisir que l'auditoire avait eu à suivre cet exposé. Il appartenait aux rapporteurs, MM. Niedermann, professeur honoraire à l'Université de Neuchâtel, et A. Burger, professeur à l'Université de Genève, de relever les mérites exceptionnels du travail présenté. Si l'abondance et la sûreté de la documentation forment l'admiration, si la grandeur de l'effort fourni et la valeur des conclusions méritent les plus grands éloges, ce travail présente encore l'intérêt, considérable pour la recherche scientifique d'avoir réuni et classé de manière définitive les matériaux relatifs au sujet. Aussi le jury unanime proposait-il de décerner à M. Redard le titre de docteur ès lettres «avec félicitations du jury».

Si nous félicitons de façon particulière M. Redard, nous pensons aussi aux étudiants de notre Université qui trouveront en lui (M. Redard) un maître qui saura donner à cet enseignement tout le lustre que lui avaient conféré ses prédécesseurs, MM. Niedermann et Burger.

Cour de cassation pénale

La Cour de cassation pénale a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Paul-René Rosset, et elle a examiné une demi-douzaine de pourvois.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER Une arrestation

(c) La police cantonale a arrêté mardi, au domicile de ses parents où il se cachait, un jeune homme de 24 ans, nommé K., soupçonné de vol et de cambriolage par la police bernoise qui le recherchait. K. est expulsé de notre canton pour des délits commis antérieurement.

IDENTIFICATION D'UNE VOLEUSE

(c) L'ancienne femme de chambre d'un hôtel, soupçonnée d'avoir volé des draps et linon chez son employeur, a été interrogée mardi par la police et a fini par faire des aveux. Il s'agit d'une nommée G. B., ressortissante italienne, contre laquelle plainte a été portée.

RÉGIONS DES LACS

Les suites judiciaires d'un accident de la circulation

(sp) Le tribunal pénal d'Estavayer-le-Lac, présidé par M. Reichlin, s'est occupé de la dernière séance, d'un accident de la circulation survenu sur la route cantonale, entre Payerne et Avenches, à la sortie du village de Dompreire. Le ministère public était représenté par M. Albert Murith.

Des élèves de l'École de commerce invités à la Foire de Lyon

La direction de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel a été invitée par le conseil d'administration de la Foire internationale de Lyon à envoyer l'année prochaine, lors de l'exposition, les meilleurs élèves des promotions sortantes, à l'occasion de deux journées consacrées à l'enseignement commercial supérieur.

VAL-DE-ROZ

VALANGIN Recensement de la population

(c) Le recensement de la population de notre village au 1er décembre indique 423 habitants, soit, une diminution d'une unité par rapport à 1948.

VAL-DE-TRAVERS

YVERDON Collision entre une voiture neuchâteloise et une auto américaine

(c) Hier matin, une voiture américaine conduite par un sergent belge est entré en collision au moment d'un dépassement, à la sortie d'Yverdon, avec une voiture neuchâteloise. Cette dernière, projetée hors de la route, a été presque entièrement démolie. La voiture américaine est également dans un piteux état. Par chance, les deux conducteurs sortent presque indemnes de l'accident.

A LA FRONTIÈRE

Le fils du maire d'un village du Jura français assassiné

Au cours d'une discussion, un cultivateur de la Châtellaine, près d'Arbois (Jura), le nommé Joffre Saül Dubois, 33 ans, a été d'un coup de fusil de chasse au moment d'un dépassement, à la sortie d'Yverdon, avec une voiture neuchâteloise. Cette dernière, projetée hors de la route, a été presque entièrement démolie. La voiture américaine est également dans un piteux état. Par chance, les deux conducteurs sortent presque indemnes de l'accident.

JURA VAUDOIS

PROVENCE

Assermentation des autorités

(c) Le 1er décembre, devant une assemblée de 47 citoyens du village et des montagnes, le préfet du district de Grandson a procédé à l'installation et à l'assermentation des autorités communales de Provence.

NAISSANCES

Monsieur et Madame Francis BERGER et leurs enfants Michel et Danièle, ont la joie d'annoncer la naissance de Gisèle-Catherine le 7 décembre 1949 Suchiez 15 - Clinique du Crêt

VAL-DE-TRAVERS

Les subventions financières des communes pour la correction de l'Areuse

(c) Nous avons publié, récemment, le nouveau plan de répartition, élaboré par l'autorité cantonale, relatif aux subventions financières qui seraient à la charge des onze communes du Val-de-Travers pour la correction et l'entretien de l'Areuse dont les premiers travaux ont débuté à la fin de cet été.

VIGNOBLE

AREUSE Collision d'autos

Mardi, à 18 h. 50, un fourgon postal venant de Colombier par Vaudignon et le Crêt-d'Areuse est entré en collision avec une automobile de Cortaillod qui venait de Neuchâtel et roulait sur le tronçon bétonné de la route cantonale en direction de Boudry.

BOUDRY La roulotte à l'humour vagabonde

Hier matin, à 8 h. 50, un train routier composé d'un tracteur et d'une roulotte s'est trouvé en panne au moment où, se dirigeant vers Yverdon, il amorçait la montée au tournant du Lion d'Or.

PESEUX L'Avent

(sp) Les fidèles, qui remplissent notre temple chaque semaine, sont touchés de voir que les dimanches de l'Avent sont marqués par la lumière des bougies qui brillent au pied de la chaire dans la verdure de branches de sapin enrubannées avec art.

VALLEÉ DE LA BROYE PAYERNE

Une auto fauche un poteau et culbute

(sp) Un agriculteur vaudois, M. Roger Cosandani, habitant Sassel, se rendait en automobile à Payerne. A la sortie du village fribourgeois de Pétery, la machine, qui roulait à gauche, faucha un poteau électrique et culbuta au bas d'un talus. Les deux occupants ont été légèrement atteints.

AVENCHES Blessé par la chute d'un arbre

(c) Mardi après-midi, M. Robert Girard, garde-forestier de l'Etat, dirigeant une équipe de bûcherons dans les grèves du lac de Morat, a été atteint par la chute d'un arbre, dévié par le vent qui soufflait en tempête. M. Girard fut transporté à son domicile par l'ambulance locale ; il a une jambe cassée et souffre de nombreuses contusions.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Un avocat et un détective genevois prennent en mains l'affaire de Maracon

(c) Les familles des deux victimes de l'assassinat de Maracon, nommées Bovet et Monnard, ont chargé un avocat de Genève, M. Nicolet, de prendre leurs intérêts en main.

AUX MONTAGNES

Mort à Genève d'un artiste peintre chaux-de-fonnier

On annonce le décès, à l'hôpital cantonal, de l'artiste peintre Roger Jeanmairet, originaire de la Chaux-de-Fonds et âgé de 45 ans.

LA BRÉVINE

Hommage au centenaire

(sp) La fondation « Pour la Vieillesse » a joint ses hommages à ceux qu'a reçus M. Ali Richard, notre centenaire, en lui remettant une adresse spéciale et une gravure du peintre Giacometti, honorant la vieillesse.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Louis OTTINA

enlevé à leur affection le 7 décembre 1949.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

VIGNOBLE

AREUSE Collision d'autos

Mardi, à 18 h. 50, un fourgon postal venant de Colombier par Vaudignon et le Crêt-d'Areuse est entré en collision avec une automobile de Cortaillod qui venait de Neuchâtel et roulait sur le tronçon bétonné de la route cantonale en direction de Boudry.

BOUDRY La roulotte à l'humour vagabonde

Hier matin, à 8 h. 50, un train routier composé d'un tracteur et d'une roulotte s'est trouvé en panne au moment où, se dirigeant vers Yverdon, il amorçait la montée au tournant du Lion d'Or.

PESEUX L'Avent

(sp) Les fidèles, qui remplissent notre temple chaque semaine, sont touchés de voir que les dimanches de l'Avent sont marqués par la lumière des bougies qui brillent au pied de la chaire dans la verdure de branches de sapin enrubannées avec art.

VALLEÉ DE LA BROYE PAYERNE

Une auto fauche un poteau et culbute

(sp) Un agriculteur vaudois, M. Roger Cosandani, habitant Sassel, se rendait en automobile à Payerne. A la sortie du village fribourgeois de Pétery, la machine, qui roulait à gauche, faucha un poteau électrique et culbuta au bas d'un talus. Les deux occupants ont été légèrement atteints.

AVENCHES Blessé par la chute d'un arbre

(c) Mardi après-midi, M. Robert Girard, garde-forestier de l'Etat, dirigeant une équipe de bûcherons dans les grèves du lac de Morat, a été atteint par la chute d'un arbre, dévié par le vent qui soufflait en tempête. M. Girard fut transporté à son domicile par l'ambulance locale ; il a une jambe cassée et souffre de nombreuses contusions.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Un avocat et un détective genevois prennent en mains l'affaire de Maracon

(c) Les familles des deux victimes de l'assassinat de Maracon, nommées Bovet et Monnard, ont chargé un avocat de Genève, M. Nicolet, de prendre leurs intérêts en main.

AUX MONTAGNES

Mort à Genève d'un artiste peintre chaux-de-fonnier

On annonce le décès, à l'hôpital cantonal, de l'artiste peintre Roger Jeanmairet, originaire de la Chaux-de-Fonds et âgé de 45 ans.

LA BRÉVINE

Hommage au centenaire

(sp) La fondation « Pour la Vieillesse » a joint ses hommages à ceux qu'a reçus M. Ali Richard, notre centenaire, en lui remettant une adresse spéciale et une gravure du peintre Giacometti, honorant la vieillesse.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Monsieur Louis OTTINA

enlevé à leur affection le 7 décembre 1949.

Monsieur Emile BRASSEL

boucher leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation, le 6 décembre, à l